

# ME

# QOMYHSAQKE

SEXUE TDIEPXIGIRUE À QUCMIDAXION QSOCACMENEPX SÉHUMIÈSE

RUAXSIÈNE APPÉE – P° 4 – BVSIM 2019

## Tonnaise

Me nox fu Séfadxeus ep Dkeg	3
M'auxeus fet semiegt fu Nopunepx au xsaxaim, qas G. Qèdkeus	5
Poxe tus upe xue fe Pixemmet (ZX <sup>e</sup> tièdme), qas T. Cogga	19
Met édsixuset tedsèxes - Cicmiohsaqkie, qas T. Cogga	31
Donqxe-Sepfu : E. Qiessax, Pouxemmes nosamet, qas Tx. Xapotceedm	41
Met adruitixiopt fe ma Cicmioxkèrue fu Nutée, qas Tx. Xapotceedm	46
Ahepfa	49

PIXEMMET  
EFIXIOP FU NUTÉE  
2019



# LE POLYGRAPHE

REVUE SCIENTIFIQUE À PUBLICATION PROBABLEMENT RÉGULIÈRE

QUATRIÈME ANNÉE - N° 4 - AVRIL 2019

## Sommaire

Le Mot du Rédacteur en Chef	3
L'auteur des reliefs du Monument au travail, par F. Pêcheur	5
Note sur une vue de Nivelles (XV <sup>e</sup> siècle), par S. Boffa	19
Les écritures secrètes - Bibliographie, par S. Boffa	31
Compte-Rendu : E. Pierrat, Nouvelles morales, nouvelles censures, par St. Vanosbeeck	41
Les acquisitions de la Bibliothèque du Musée, par St. Vanosbeeck	46
Agenda	49

NIVELLES  
ÉDITION DU MUSÉE  
2019

**Le Musée Communal d'Archéologie, d'Art et d'Histoire  
de Nivelles**

27 rue de Bruxelles  
1400 Nivelles  
Belgique

Ouvert du mardi au vendredi  
ainsi que les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches de chaque mois  
de 9:30 à 12:00 et de 14:00 à 17:00

+32 (0)67 88 22 80  
[musee@nivelles.be](mailto:musee@nivelles.be)  
<http://www.musee-nivelles.be/>



## Le Mot du Rédacteur en Chef

Déjà le quatrième numéro du *Polygraphe*, la revue du Musée communal... La tradition serait-elle établie ? Malheureusement non... Nos fidèles lecteurs le remarqueront à la lecture de cet opuscule.

Cette année, nous sommes en présence du numéro des faux-semblants. En effet, dans un premier article, notre collègue nous rappelle qu'un historien digne de ce nom doit toujours vérifier ses informations. Ce n'est pas toujours facile, cela prend du temps et lorsque l'opération est menée à bien, le dossier sur lequel on travaille n'a guère avancé. Seules ses fondations s'en trouvent renforcées. Il n'est cependant pas possible de faire l'économie de cette démarche. En effet, combien de rumeurs, de suppositions ou d'hypothèses, à force d'être répétées sans jamais avoir été contrôlées, acquièrent l'image de la vérité ? Elles entrent ainsi dans l'Histoire et corrompent les travaux qu'elles infestent. Elles doivent alors être vigoureusement combattues ; ce qui n'est pas toujours facile car elles ont pour défenseurs les personnes qui par leur négligence ont favorisé leur propagation...

Ensuite, c'est à notre tour d'insister sur les dangers de placer une foi aveugle dans les archives anciennes, même si celles-ci bénéficient d'une grande renommée. En effet, nous avons découvert dans une de nos plus célèbres chroniques médiévales un événement fictif, supposé s'être déroulé à Nivelles, accompagné d'une représentation totalement fantaisiste de la cité aclothe. La méfiance doit être de mise. L'historien doit toujours vérifier la valeur et la crédibilité de ses sources...

Enfin, le lecteur trouvera le compte-rendu d'un ouvrage passionnant écrit par Emmanuel Pierrat. Ici encore, il sera question de mettre en garde le spectateur. L'auteur nous apprend qu'une grande majorité des œuvres qui nous sont présentées -peintures, romans, films, chansons, etc.- ont été victimes d'une forme de censure. Dans un monde où le politiquement correct et la morale font la loi et dictent le canon, est-il encore possible d'avoir une démarche artistique libre de toute entrave ? L'objet que nous admirons représente-il vraiment l'intention originale de l'artiste ou sommes-nous en présence d'un produit dérivé, modifié afin de plaire ou de ne pas fâcher ?

Bien sûr, la couverture fantaisiste n'est pas uniquement un clin d'œil à la conférence sur les écritures secrètes que nous venons de présenter au public nivellois. Au Moyen Âge, l'outil cryptographique le plus courant pour rendre un texte illisible a été le remplacement ou la suppression des voyelles. Notre petite expérience semble montrer que remplacer les consonnes est bien plus sûr !

Bonne lecture.

Le Rédacteur en Chef



**Précisions concernant l'auteur des reliefs**  
**du**  
*Monument au travail à Nivelles*

**par**

**Fabien Pècheur**



Ill. 1 Panneaux en relief formant le Monument au travail : a. l'Industrie textile, b. l'Industrie métallurgique, c. l'Industrie houillère, d. le Travail maritime.



## Précisions concernant l'auteur des reliefs du *Monument au travail* à Nivelles

### Introduction

Le *Monument au travail*, situé à l'angle du boulevard des Arbalétriers et de la rue des Combattants, est constitué de quatre panneaux sculptés en relief provenant du portique de l'ancienne gare du Midi à Bruxelles (ill. 1). Depuis leur acquisition en 1949, la littérature locale attribue ces reliefs au sculpteur nivellois Louis Samain (1834-1901)<sup>1</sup>. Pourtant, dans le cadre de nos recherches sur la sculpture belge du XIX<sup>e</sup> siècle, nous avons découvert que la plupart des auteurs les considèrent comme l'œuvre de Joseph Ducaju (1823-1891), également sculpteur des quatre statues allégoriques qui décoraient l'édifice. Il nous a donc paru essentiel de vérifier et de comprendre pourquoi les sources nivelloises attribuent ces panneaux à Louis Samain.

### Origine et acquisition des reliefs

L'ancienne gare du Midi, œuvre de l'architecte Auguste Payen (1801-1877), était composée de trois bâtiments disposés en U, encadrant une halle qui renfermait les quais<sup>2</sup>. La façade principale, de style néo-classique, présentait un portique central monumental en forme d'arc de triomphe (ill. 2). Celui-ci était décoré de colonnes corinthiennes et de quatre panneaux en relief représentant l'*Industrie textile*, l'*Industrie métallurgique*, l'*Industrie houillère* et le *Travail maritime*. L'attique était orné de quatre figures féminines, allégories de la *Poste*, du *Télégraphe*, du *Chemin de fer* et des *Canaux*. Enfin, dominant l'arc de triomphe, se dressait un groupe sculpté figurant le *Génie des Chemins de fer* debout sur un char ailé. Grâce à ce programme iconographique, le portique de la gare du Midi symbolisait le triomphe de la technique et les progrès du chemin de fer. La gare du Midi fut inaugurée et mise en fonction en 1869, mais elle ne reçut son ornementation qu'entre 1880 et 1882. Elle fut mise hors service le 1<sup>er</sup> avril 1949 et démolie à la fin de la même année dans le cadre des travaux pour la jonction Nord-Midi<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> E. DE LALIEUX, « La case de l'oncle Tom ... », in *Rif tout dju*, n° 95, février 1966, p. 1-14, spéc. p. 8-9 ; G. LECOCQ, *Dis, dessine-moi un monument ... Petite histoire d'une entité au passé bien présent : Nivelles*, Nivelles, 1995, p. 15 ; G. LECOCQ, « Louis Samain et le monument au travail », in *Rif tout dju*, n° 450, mai-juin 2005, p. 53-55 ; G. LECOCQ, *Mémoire en images. Nivelles*, t. 2, Nivelles, 2007, p. 56 ; R. BEAUJEAN, « Quelques monuments de Nivelles, peut-être mal connus ! », in *Rif tout dju*, n°544, mai-juin 2018, p. 3-15, spéc. p. 13-14.

<sup>2</sup> Sur l'aspect de l'ancienne gare du Midi, voir principalement : P. MEIRSSCHAUT, *Les sculptures de plein-air de Bruxelles. Guide explicatif*, Bruxelles, 1900, p. 151-152 ; R. KERREMANS, « Les monuments publics à Bruxelles et en Wallonie », in J. VAN LENNEP (dir.), *La sculpture belge au 19<sup>e</sup> siècle*, vol. 1, Bruxelles, 1990, p. 150-168, spéc. p. 162-163 ; T. DEMEY, *Les gares bruxelloises. Un patrimoine méconnu*, Bruxelles : Région de Bruxelles-Capitale, Service des Monuments et des Sites, 1994, p. 28-29 ; J. DEBREUCQ, *Bruxelles 1000. Une histoire capitale*, vol. 2, Bruxelles, 1997, p. 55, 63-66, 68, 73, 77, 81-82 ; C. MEYFROID, « Étude. La gare du Midi à Bruxelles (1840-1952). Un enjeu urbanistique et économique », in *Bulletin du Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles*, n° 67-68 (octobre 2006-mars 2007), p. 10-18 ; photothèque de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (KIK-IRPA), objet n°11025566.

<sup>3</sup> Sur la jonction Nord-Midi, voir T. DEMEY, *Bruxelles. Chronique d'une capitale en chantier. 1. Du voûtement de la Senne à la jonction Nord-Midi*, Bruxelles, 1990, p. 185-246 ; S. JAUMAIN (éd.), *Bruxelles et la jonction Nord-Midi*, (Studia Bruxellae, 3), Bruxelles, 2004.

L'acquisition des reliefs qui nous occupent intervient précisément dans le cadre de la démolition de l'ancienne gare. Dès 1947, à la suite d'une proposition de Charles Gheude (1871-1956), le Conseil communal de Nivelles décide de demander le transfert des ouvrages de sculpture attribués à Louis Samain, voire l'entièreté du portique<sup>4</sup>. Après plusieurs mois de négociations avec la ville de Gand -qui désirait également récupérer ces éléments- et l'Office National pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi (ONJ), Nivelles se voit octroyer les panneaux en relief attribués à Samain, les quatre statues allégoriques de Joseph Ducaju et les colonnes corinthiennes<sup>5</sup>. Le groupe sommital qui faisait l'objet de la demande initiale de



Ill. 2 Portique d'entrée de l'ancienne gare du Midi. (©KIK-IRPA, cliché B100878).

Nivelles, mais qui avait été cédé à Gand, ne fut finalement jamais transféré et fut détruit en même temps que le portique (ill. 3). Les statues et panneaux ont été réceptionnés à Nivelles le 5 juillet 1949<sup>6</sup>. Les statues allégoriques furent placées au parc de la Dodaine, face à l'étang, où elles se trouvent toujours. Les panneaux en relief furent restaurés par Lucien Guyaux (1904-1966), professeur de sculpture à l'École des Arts et Métiers de Nivelles, et furent placés à proximité du home des pensionnés, proche de l'église des Récollets, avant d'être transférés, quelques années plus tard, vers leur emplacement actuel. Quant aux colonnes corinthiennes,

---

<sup>4</sup> Archives de la ville de Nivelles, procès-verbal de la séance du Conseil communal de Nivelles du 13 novembre 1947.

<sup>5</sup> Archives de la ville de Nivelles, procès-verbaux des séances du Conseil communal de Nivelles du 18/12/1947, du 19/10/1948, du 11/12/1948, du 05/05 1949 ; Musée communal de Nivelles, fonds d'archives, dossier « Monument. Reliefs de la gare du Midi ».

<sup>6</sup> Musée communal de Nivelles, fonds d'archives, dossier « Monument. Reliefs de la gare du Midi », Attestation de réception par Joseph Smidts, dessinateur au service Travaux de la Ville de Nivelles, le 5 juillet 1949.



leur rapatriement fut finalement abandonné pour des raisons techniques<sup>7</sup>.



III. 3 Couverture du Patriote illustré du 11 décembre 1949 montrant la démolition du portique de l'ancienne gare sur lequel trône toujours l'œuvre de Louis Samain.

### Historiographie de l'attribution des reliefs

En premier lieu, intéressons-nous aux publications d'art et d'architecture contemporaines de l'ancienne gare. En 1895, dans son ouvrage sur la sculpture belge, Edmond Marchal indique que Joseph Ducaju « orna de bas-reliefs la façade de la gare du Midi »<sup>8</sup>. En 1900, Pol Meirsschaut nous offre une description précise du portique :

« Il affecte la forme des arcs de triomphe romains et porte sur trois côtés une série de bas-reliefs exécutés, en 1882, par Joseph Du Caju : de face, *L'Industrie métallurgique* et *L'Industrie houillère* ; à l'aile gauche, *Le Travail maritime* : des

<sup>7</sup> Musée communal de Nivelles, fonds d'archives, dossier « Monument. Reliefs de la gare du Midi », Lettre de la ville de Nivelles-service Travaux à M. Jean Husson, entrepreneur, le 5 juillet 1949.

<sup>8</sup> E. MARCHAL, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, Bruxelles, 1895, p. 694.

marins, au moyen d'un cabestan s'efforcent de faire entrer un navire dans le bassin ; à l'aile droite, *Les Industries linière, dentellière et lainière, la faïencerie, etc.*

Le portique est surmonté de quatre figures de femmes debout, modelées par le même statuaire, qui sont caractérisées : *La Poste*, par une lettre ; *Le Télégraphe*, par un appareil enregistreur ; *Les Chemins de fer*, par une locomotive ; *Les Canaux*, par un avion.

Le groupe du couronnement de la façade principale est une œuvre en fer de fonte, exécutée en 1880 par Louis Samain : *Les Progrès des Chemins de fer*.

Dans un char ailé à deux roues, qui porte au-devant la tête de Mercure, également ailée, se tient debout le génie des chemins de fer brandissant un flambeau »<sup>9</sup>.

En 1922, dans son ouvrage sur l'art populaire, Sander Pierron s'intéresse aux bas-reliefs de la gare du Midi qu'il attribue à Ducaju<sup>10</sup>. L'auteur en fait une description précise et relève leur importance dans l'histoire de l'art en tant que premier exemple de représentation d'une scène ouvrière en sculpture<sup>11</sup>. Notons que Pierron attribue aussi à Ducaju le groupe sommital qui, nous le verrons, est dû à Louis Samain.

Après la démolition de la gare, il faut attendre les années 1990 et le regain d'intérêt pour la sculpture du XIX<sup>e</sup> siècle pour trouver de nouvelles publications sur le sujet. Richard Kerremans, se référant à Meirsschaut, attribue le groupe sommital à Samain et les statues et bas-reliefs à Ducaju<sup>12</sup>. Pierre Baudson reprend les propos de Pierron et évoque le rôle des bas-reliefs de Ducaju dans la représentation ouvrière en sculpture<sup>13</sup>. Quant à Dorine Cardyn-Oomen, elle lui attribue l'ensemble de la décoration du portique : le char surmonté du *Génie du Chemin de fer*, les quatre allégories et les reliefs<sup>14</sup>. Depuis lors, les mentions sont rares et anecdotiques. Dans son ouvrage sur les gares bruxelloises, Thierry Demeu ne mentionne que Ducaju comme auteur des statues allégoriques<sup>15</sup>. Jacques Dubreucq, dans son histoire de Bruxelles, évoque les péripéties de la gare du Midi et mentionne le groupe sculpté surmontant le fronton, dû à Louis Samain<sup>16</sup>. Enfin, Catherine Meyfroid décrit brièvement le décor sculpté et attribue les statues allégoriques à Joseph Ducaju<sup>17</sup>.

Les notices biographiques des artistes livrent également quelques renseignements. Celles concernant Joseph Ducaju évoquent régulièrement son intervention dans le décor de la gare du Midi. Max Rooses indique qu'il a réalisé « *de barleven der Zuidstatie te Brussel* »<sup>18</sup>. Le dictionnaire de Ulrich Thieme et Felix Becker ainsi que celui d'Emmanuel Bénézit précisent

---

<sup>9</sup> P. MEIRSSCHAUT, *Les sculptures de plein-air de Bruxelles*, p. 151-152.

<sup>10</sup> S. PIERRON, *L'art populaire*, Bruxelles, 1922, p. 64-67.

<sup>11</sup> En 1870, Pierre-Armand Cattier (1830-1892) avait déjà représenté un pudleur, un mineur, un forgeron et un mécanicien assis au pied du *Monument à John Cockerill*, mais il s'agissait là de personnages isolés et non d'une scène narrative.

<sup>12</sup> R. KERREMANS, « Les monuments publics à Bruxelles et en Wallonie », p. 162.

<sup>13</sup> P. BAUDSON, « La représentation du travail dans la sculpture », in J. VAN LENNEP (dir.), *La sculpture belge au 19<sup>e</sup> siècle*, vol. 1, Bruxelles, 1990, p. 215-240, spéc. p. 220-221.

<sup>14</sup> D. CARDYN-OOMEN, « Ducaju, Joseph », in J. VAN LENNEP (dir.), *La sculpture belge au 19<sup>e</sup> siècle*, vol. 2, Bruxelles, 1990, p. 379-380.

<sup>15</sup> T. DEMEU, *Les gares bruxelloises*, p. 28-29.

<sup>16</sup> J. DEBREUCQ, *Bruxelles 1000. Une histoire capitale*, vol. 2, p. 64.

<sup>17</sup> C. MEYFROID, « Étude. La gare du Midi à Bruxelles », p. 15.

<sup>18</sup> M. ROOSE, « Levensschets van Joseph-Jacob Ducaju », in *Annuaire de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 75<sup>e</sup> année, 1909, p. 121-130, spéc. p. 124.

qu'il est l'auteur des cinq bas-reliefs de la façade de la gare du Midi<sup>19</sup>. Paul Piron lui attribue les quatre allégories, mais ne dit rien des panneaux sculptés<sup>20</sup>. Enfin, Cornelius Engelen et Mieke Marx désignent, eux aussi, Ducaju comme l'auteur des quatre statues allégoriques et des bas-reliefs<sup>21</sup>. A l'inverse, les notices sur Louis Samain font peu allusion à sa participation à ce chantier. Seuls les dictionnaires de Thieme-Becker et de Engelen-Marx mentionnent la réalisation du groupe sommital en fer de fonte<sup>22</sup>.

A Nivelles, plusieurs auteurs, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, ont évoqué la carrière de Louis Samain ou le *Monument au travail*. Edmond Jamart, dans son histoire de l'Académie de Nivelles, consacre quelques lignes à Louis Samain et lui attribue « le génie du Chemin de fer à la gare du Midi »<sup>23</sup>. Pour Charles Anciaux, qui écrit en 1939, Samain est « l'auteur de Tinctoris et des statues de la gare du Midi, à Bruxelles »<sup>24</sup>. En 1966, Émile de Lalieux, consacre plusieurs pages au sculpteur nivellois<sup>25</sup>. Il évoque la carrière de l'artiste et sa contribution au décor de la gare « en sculptant un bas-relief en quatre panneaux intitulé *Le génie du Chemin de fer* »<sup>26</sup>. L'auteur narre ensuite les péripéties de la démolition du portique et l'acquisition des éléments sculptés par Nivelles. Ces propos sont repris par Georges Lecocq en 1995<sup>27</sup> et 2005<sup>28</sup>, puis très récemment par Robert Beaujean<sup>29</sup>.

À l'issue de cette brève analyse historiographique, deux constats peuvent être dressés. Premièrement, la majorité des auteurs attribuent les reliefs et les statues allégoriques à Joseph Ducaju et le groupe sommital à Louis Samain. Seuls S. Pierron et D. Cardyn-Oomen attribuent à Ducaju l'ensemble du décor. Deuxièmement, l'attribution des reliefs à Louis Samain n'est relevée que chez les auteurs nivellois depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, soit après l'acquisition des reliefs par la ville.

### Analyse de sources complémentaires

Afin de vérifier ces propos, il convient d'examiner plusieurs sources directement liées à la réalisation du décor de la gare. Entre 1879 et 1882, la Commission Royale des Monuments remet successivement plusieurs avis.

---

<sup>19</sup> U. THIEME et F. BECKER, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, vol. 10, Leipzig, 1914, p. 23 ; E. BÉNÉZIT, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays*, t. 3, Paris, 1966, p. 362. Le cinquième bas-relief, très rarement renseigné, représentait les armoiries de la Belgique et ornait le tympan de l'arche principale du portique. Voir aussi : « Chronique générale » in *Journal des Beaux-arts et de la littérature*, 25<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup>3, 15 février 1883, p. 21 ; photothèque de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (KIK-IRPA), cliché M066341.

<sup>20</sup> P. PIRON, *Dictionnaire des artistes plasticiens de Belgique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Ohain-Lasne, 2003, vol. 1, p. 520.

<sup>21</sup> C. ENGELEN et M. MARX, *La sculpture en Belgique à partir de 1830*, vol. 3, Louvain, 2006, p. 1357-1359.

<sup>22</sup> U. THIEME, F. BECKER. H. VOLLMER, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, vol. 29, Leipzig, 1935, p. 372 ; C. ENGELEN et M. MARX, *La sculpture en Belgique*, vol. 6, p. 3136-3137.

<sup>23</sup> E. JAMART, *Notice sur l'Académie de dessin et l'école industrielle réunies*, Nivelles, 1885, p. 85-86.

<sup>24</sup> Ch. ANCIAUX, *1860-1910. Cinquante ans de vie nivelloise. Chronique d'un siècle écoulé par un enfant de Nivelles*, Bruxelles, 1939, p. 140.

<sup>25</sup> E. DE LALIEUX, « La case de l'oncle Tom ... », p. 5-11.

<sup>26</sup> E. DE LALIEUX, « La case de l'oncle Tom ... », p. 8.

<sup>27</sup> G. LECOCQ, *Dis, dessine-moi un monument*, p. 15.

<sup>28</sup> G. LECOCQ, « Louis Samain et le monument au travail », p. 53.

<sup>29</sup> R. BEAUJEAN, « Quelques monuments de Nivelles, peut-être mal connus ! », p. 13-14.

En 1879 :

« La Commission a émis un avis favorable sur la proposition de compléter la décoration de la gare du Midi, à Bruxelles, par les ouvrages de sculpture prévus par l'architecte Payen, auteur des plans de cet édifice. »<sup>30</sup>.

et sur :

« Le projet, soumis par M. le statuaire Samain, des ouvrages de sculpture destinés à compléter la façade principale de la gare du Midi, à Bruxelles »<sup>31</sup>.

En 1880, elle approuve :

« Les modèles de quatre statues allégoriques, à exécuter par M. Ducaju, pour l'ornementation de la façade de la gare du Midi, à Bruxelles. Ces statues représenteront : le *Chemin de fer*, les *Postes*, les *Canaux* et le *Télégraphe* »<sup>32</sup>.

En 1881, la Commission approuve :

« Les quatre statues exécutées par M. Ducaju pour la façade de la gare du Midi, à Bruxelles »<sup>33</sup>.

Enfin, en 1882, elle approuve :

« Les ouvrages de sculpture exécutés par M. Ducaju à la façade principale de la gare du Midi, à Bruxelles »<sup>34</sup>.

Si l'attribution et la réalisation des quatre statues allégoriques ne laissent aucun doute, ni les reliefs ni le groupe sommital ne sont clairement mentionnés dans ces rapports. Mais plusieurs articles dans la presse de l'époque livrent des éléments décisifs. En 1880, le *Journal de Bruxelles* publie :

« La gare du Midi va recevoir dans quelques jours le complément que sa façade attend depuis tantôt une douzaine d'années, c'est-à-dire le groupe qui doit surmonter le fronton de la grande entrée. Ce groupe, exécuté par M. Louis Samain, est de dimensions colossales [...]. Il se compose de trois parties distinctes : le génie du

---

<sup>30</sup> « Commission Royale des Monuments. Résumé des procès-verbaux. Séances de mai et juin 1879. Constructions civiles », in *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie (BCRAA)*, 18<sup>e</sup> année, 1879, p. 168-169.

<sup>31</sup> « Commission Royale des Monuments. Résumé des procès-verbaux. Séances de septembre et octobre 1879. Peinture et sculpture », in *BCRAA*, 18<sup>e</sup> année, 1879, p. 285.

<sup>32</sup> « Commission Royale des Monuments. Résumé des procès-verbaux. Séances de mars et avril 1880. Peinture et sculpture », in *BCRAA*, 19<sup>e</sup> année, 1880, p. 92.

<sup>33</sup> « Commission Royale des Monuments. Résumé des procès-verbaux. Séances de mai et juin 1881. Peinture et sculpture », in *BCRAA*, 20<sup>e</sup> année, 1881, p. 119.

<sup>34</sup> « Commission Royale des monuments. Résumé des procès-verbaux. Séances de novembre et décembre 1882. Peinture et sculpture », in *BCRAA*, 21<sup>e</sup> année, 1882, p. 417.

progrès, monté sur un char lancé en pleine carrière, et tenant de la main droite un flambeau, de la main gauche une couronne. A gauche et à droite, les génies de l'eau et du feu, les deux éléments dont la combinaison engendre la vapeur »<sup>35</sup>.

Deux semaines plus tard, on peut lire dans le même journal :

« On vient de placer au-dessus de la façade principale de la gare du Midi le groupe allégorique commandé par le gouvernement à M. Louis Samain »<sup>36</sup>.

Enfin, en 1882, le *Journal des Beaux-Arts* explique :

« La façade de la gare du Midi à Bruxelles est maintenant débarrassée des échafaudages qu'on avait dû dresser pour l'exécution des bas-reliefs. Ceux-ci, au nombre de cinq, représentent l'*Industrie textile*, l'*Exploitation minière*, la *Force*, la *Navigation*<sup>37</sup> et les *Armoiries de la Belgique* ; leur exécution a été confiée à M. Norbert Meuwis<sup>38</sup> d'après les modèles du statuaire anversois Ducaju »<sup>39</sup>.

Ces derniers éléments permettent de confirmer ce qui apparaît dans la littérature d'histoire de l'art et d'architecture depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Joseph Ducaju est l'auteur des quatre figures féminines, allégories des *Chemins de fer*, des *Postes*, du *Télégraphe* et des *Canaux*, exécutées en 1881, ainsi que des cinq bas-reliefs l'*Industrie textile*, l'*Industrie houillère*, l'*Industrie métallurgique*, le *Travail maritime* et les *Armoiries de la Belgique*, exécutés en 1882. Quant à Louis Samain, il est l'auteur du groupe allégorique intitulé *Les Progrès des Chemins de fer*, réalisé en fer de fonte, placé en 1880 au sommet du portique de la gare du Midi. Le *Journal de Bruxelles* de 1880 nous apprend même que le projet initial conçu par Samain se composait de trois figures : le *Génie du Progrès* (ou *Génie des Chemins de fer*, selon les sources) monté sur un char ailé et les génies de l'eau et du feu. Il semble que seul l'élément central ait été réalisé car les deux autres génies n'apparaissent sur aucun document graphique, ni dans aucune description du portique.

### Origine de l'attribution erronée

Les archives communales nous montrent que c'est l'attribution à Louis Samain qui a motivé la ville de Nivelles à demander la récupération de ces éléments sculptés. Ce lien avec le sculpteur nivellois est utilisé comme principal argument lors des négociations et est maintes fois souligné par la presse locale qui suit de près cette affaire<sup>40</sup>. Nous ignorons sur quelle base

<sup>35</sup> « Faits divers », in *Journal de Bruxelles*, samedi 7 août 1880, p. 2, col. 3.

<sup>36</sup> « Faits divers », in *Journal de Bruxelles*, samedi 28 août 1880, p. 2, col. 1.

<sup>37</sup> La *Force* et la *Navigation* correspondent respectivement à l'*Industrie métallurgique* et au *Travail maritime*.

<sup>38</sup> Norbert Mewis (et non Meuwis) est un sculpteur-praticien belge de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il participa au chantier de la *Bourse* à Bruxelles, entre 1871 et 1874, dirigé par Albert-Ernest Carrier-Belleuse (1824-1887). Il a également exposé aux Salons d'Anvers de 1873 et 1879 et au Salon de Gand en 1877 (P. PIRON, *Dictionnaire, vol. 2*, p. 172 ; M. HANOTELLE, *Paris/Bruxelles : Rodin et Meunier. Relations des sculpteurs belges et français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1982, p. 22).

<sup>39</sup> « Chronique générale » in *Journal des Beaux-arts et de la littérature*, 25<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3, 15 février 1883, p. 21.

<sup>40</sup> « Aux quatre coins des cinq cantons. Nivelles », in *Jean Prolo*, 29 novembre 1947 ; 3 janvier 1948 ; 30 novembre

s'appuie cette attribution qui apparaît dès 1947. Lorsque Charles Gheude intervient auprès de la ville, il semble d'abord s'intéresser au groupe sommital, comme l'indique la délibération du Conseil communal du 13 novembre 1947.

« Le conseil entend la lecture d'une lettre de Monsieur Charles Gheude, [...], au sujet du remplacement éventuel à Nivelles des ouvrages de sculpture surmontant la façade principale de la gare du Midi qui va être démolie ; décide [...] de demander le transfèrement à Nivelles des ouvrages ci-dessus ; de solliciter des subventions [...] pour reconstituer à Nivelles cette œuvre de Monsieur L. Samain, artiste nivellois »<sup>41</sup>.

Nous ne possédons malheureusement pas la lettre de Charles Gheude dont il est question. Elle nous aurait peut-être renseigné sur les sources de l'attribution en faveur de Louis Samain. Dans un second courrier daté du 29 novembre 1947, il précise :

« Je n'avais en vue que l'œuvre de Samain, c'est-à-dire et les 4 panneaux susvisés et la statue. On m'avait déclaré que cette œuvre pourrait aller à Nivelles, cela sans préciser ce qu'elle comportait, ce qui explique que l'Office, dans son esprit, n'y ait pas intégré la statue »<sup>42</sup>.

Il semble donc que, dès le début, il existe une certaine confusion autour de la désignation exacte de l'œuvre de Samain. Cette imprécision peut déjà être décelée dans une lettre datée de 1938 adressé par la Commission Royale des Monuments et des Sites (CRMS) au Ministre de l'Instruction publique. Dans ce courrier, la Commission suggère de conserver et de réédifier ailleurs « le majestueux portique de la gare du Midi, avec les sculptures de Samain »<sup>43</sup>, sculptures qui ne sont ni décrites ni identifiées.

Au fil des négociations entre Nivelles et l'ONJ, à coups de courriers et de notes pleines d'ambiguïté, le groupe sommital et les panneaux en reliefs se voient attribués à Samain. Par la suite, les quelques publications locales traitant soit du *Monument au travail*, soit du sculpteur n'ont fait que répéter et diffuser cette attribution erronée qui peu à peu est devenue un fait acquis que personne n'aurait songer à remettre en question.

## Conclusion

L'attribution des reliefs constituant le *Monument au travail* à Louis Samain, imprimée dans la mémoire collective depuis près de septante ans, est en réalité erronée. L'historiographie montre que cette attribution est le fait d'auteurs nivellois qui se basent sur des sources nivelloises, alors que la bibliographie spécialisée et les sources liées à la construction de l'ancienne gare du Midi démontrent que les reliefs sont l'œuvre de Joseph Ducaju.

---

1948 ; 18 décembre 1948 et 14 mai 1949.

<sup>41</sup> Archives de la ville de Nivelles, procès-verbal de la séance du Conseil communal de Nivelles du 13 novembre 1947.

<sup>42</sup> Musée communal de Nivelles, fonds d'archives, dossier « Monument. Reliefs de la gare du Midi », Lettre de Charles Gheude à Nivelles du 29 novembre 1947.

<sup>43</sup> « Commission Royale des Monuments et des Sites. Résumé des procès-verbaux. Séances de juillet à décembre 1938. Édifices civils », in *BCRAA*, 77<sup>e</sup> année, 1938, p. 393-394.



L'erreur apparaît dès le début des négociations pour la récupération des décors sculptés. Nous avons vu comment l'imprécision de certains rapports ont pu engendrer une certaine confusion autour de l'œuvre de Louis Samain. Malheureusement, les articles publiés localement depuis l'acquisition des reliefs en 1949 n'ont fait que répéter la même information erronée lui apportant toujours plus de crédibilité. Pourtant, une rapide vérification dans la bibliographie des artistes et du monument suffisait pour déceler l'incohérence qu'il convenait alors de corriger.

En dépit de cette erreur, n'oublions pas que l'intervention de Charles Gheude et du Conseil communal a permis de sauver un patrimoine voué à la destruction et d'en faire un monument nivellois qui doit désormais être rendu à Joseph Ducaju. Ironie du sort, la seule sculpture que Louis Samain avait conçue pour le portique de l'ancienne gare du Midi n'a pu être sauvée et fut détruite en même temps que l'arc monumental qu'elle couronnait.

### **Addendum : Les bas-reliefs de l'ancienne gare du Midi**

Intéressons-nous un peu plus en détail à ces panneaux réalisés par Joseph Ducaju que Sander Pierron et Pierre Baudson considèrent comme une œuvre clef dans l'histoire de l'art social<sup>44</sup>. Ces reliefs illustrent, sous forme de tableaux narratifs, quatre activités industrielles en plein essor au XIX<sup>e</sup> siècle. Chacun met en scène plusieurs groupes de personnages. *L'Industrie métallurgique* est représentée par trois chaudronniers, dont un martèle la tôle, et cinq forgerons travaillant autour d'une enclume. Le panneau consacré à *L'Industrie houillère* montre deux mineurs munis de leurs outils, trois hiercheuses déplaçant un wagonnet et un mineur s'attaquant à une paroi. Sur le relief dédié au *Travail maritime*, huit ouvriers tournent un cabestan afin d'amarrer un navire, sous la conduite de deux autres hommes. Le dernier panneau montre six femmes s'affairant aux diverses étapes de *L'Industrie textile*.

Si ces reliefs sont révolutionnaires par l'originalité du sujet, leur style est encore bien loin du réalisme social que Constantin Meunier (1831-1905) mettra en scène dix ans plus tard dans son *Monument au travail* (1890-1902) à Laeken. Les personnages sont peu individualisés et l'expression des visages ne laisse transparaître ni la condition sociale ni la pénibilité du travail. Les ouvriers semblent accomplir leur tâche de façon tout à fait singulière. La composition n'est qu'une juxtaposition de poses sans réelle suggestion de mouvement ou d'animation de l'ensemble. Si le sujet n'était si moderne, nous pourrions les comparer à des bas-reliefs antiques. Joseph Ducaju fait partie de cette génération de sculpteurs du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qui tente de s'affranchir des canons classiques, ouvrant la voie vers le romantisme, le naturalisme, puis le réalisme<sup>45</sup>. Dans cette transition difficile, le sculpteur anversois fait preuve d'une certaine retenue. Ses œuvres manquent généralement de vie et ses prises de risque sont rares et mesurées. Les panneaux de la gare du Midi ne sont pas ses premières créations dans l'art du relief. Il s'était déjà illustré par la réalisation des panneaux en bois ornant les stalles de la cathédrale Saint-Paul de Liège. Réalisés en 1866 d'après les dessins de l'architecte François-André Durllet (1816-1867), ils illustrent *L'ensevelissement du corps de saint Lambert* et *Le jugement dernier*. Bien

---

<sup>44</sup> S. PIERRON, *L'art populaire*, p. 64-67 et P. BAUDSON, « La représentation du travail dans la sculpture », p. 220-221.

<sup>45</sup> C. LEMONNIER, *Histoire des Beaux-Arts en Belgique (1830-1887)*, 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles, 1887, spéc. p. 160-167, 288-289, 356, 362 ; E. MARCHAL, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, p. 93-94 ; J. VAN LENNEP (dir.), *La sculpture belge au 19<sup>e</sup> siècle*, vol. 1, p. 64, 66-76, 86-88.

qu'ils soient conventionnels dans leur ensemble, Ducaju a tenté d'y intégrer çà et là des touches plus réalistes. Sander Pierron écrit à leur propos : « Ici, il a osé donner à certains personnages un caractère franchement réaliste, qui frappe d'autant plus que tous les autres sont plutôt froids, solennels ou théâtraux »<sup>46</sup>. Nous retrouvons cette impression dans les reliefs de la gare du Midi. Les poses sont conventionnelles et les visages ne dégagent pas de réelle émotion (ill. 4 et 5), à l'exception de quelques figures qui témoignent de plus d'audace. Les visages des deux hommes qui dirigent la manœuvre d'amarrage sont visiblement plus individualisés et plus réalistes que les autres (ill. 6). De même, le visage grimaçant de l'homme tirant sur l'amarre (ill. 7) et les corps courbés des trois hiercheuses suggèrent, plus que les autres, la difficulté de la tâche. Nous ne pouvons que remarquer une certaine homogénéité de style entre les reliefs de Saint-Paul et ceux de la gare du Midi dont l'exécution reflète bien le réalisme contenu de Joseph Ducaju.

Fabien Pêcheur  
Conservateur-Adjoint

---

<sup>46</sup> S. PIERRON, *L'art populaire*, p. 65.



III. 4 Joseph Ducaju, Ensevelissement du corps de saint Lambert (détail), bas-relief, 1864-1866, cathédrale Saint-Paul, Liège. (©KIK-IRPA, cliché A032891).



III. 5 L'Industrie textile, détail



III. 6 Le Travail maritime, détail



III. 7 Le Travail maritime, détail



**Note sur une vue de Nivelles peinte par Willem Vrelant au  
milieu du XV<sup>e</sup> siècle**

**par**

**Sergio Boffa PhD**





*Ill. 1 Représentation de Nivelles dans les Chroniques de Hainaut  
(Bruxelles, KBR, Ms, 9243, f° 232).*

## Note sur une vue de Nivelles peinte par Willem Vrelant au milieu du XV<sup>e</sup> siècle

### Introduction

Si les vues anciennes de Nivelles sont rares, les représentations médiévales sont pratiquement inexistantes. C'est pourquoi, tous les documents provenant du Moyen Âge méritent notre attention. Dans cette note, nous nous intéressons à une vue de Nivelles présente dans un célèbre manuscrit bourguignon du XV<sup>e</sup> siècle, la traduction française de Jean Wauquelin de la chronique de Hainaut de Jacques de Guise.

L'enluminure est de grande beauté<sup>1</sup>. Mais, plutôt que de nous questionner sur la valeur artistique de cette illustration, interrogeons-nous sur sa valeur documentaire. Sommes-nous en présence d'un témoignage historique qui nous permettrait de mieux visualiser l'ancienne ville de Nivelles ? C'est ce que nous allons tenter de déterminer.

### Jacques de Guise et sa chronique

Jacques de Guises (*Jacobus de Guisia* ou *Jacques de Guyse*) est né à Mons (ou à Chièvres) vers 1340. Issu d'une importante famille hennuyère, il entre dans l'ordre des frères mineurs (Franciscains) avant de se rendre à l'Université de Paris pour y étudier la théologie. Après avoir reçu le titre de Docteur, il revient dans nos régions pour y enseigner la philosophie, la théologie et les mathématiques dans différentes maisons de son ordre. Se rendant compte que la théologie n'intéresse que peu de monde, il décide de se consacrer à une activité plus gratifiante. Pendant plusieurs dizaines d'années, il accumule la matière historique en vue d'écrire une histoire du comté de Hainaut. Il commence la rédaction de son œuvre vers 1390 et la poursuit jusqu'à sa mort qui survient le 6 février 1399 (n. st.), alors qu'il s'était retiré dans un couvent franciscain à Valenciennes<sup>2</sup>.

Les *Annales Hannoniae, seu chronica illustrium principum Hannoniae ab initio rerum usque ad annum Christi 1390* parfois résumée en *Annales historiae illustrium principum Hannoniae*, rédigées en prose dans un latin que d'aucuns qualifient de "mauvais"<sup>3</sup>, se divisent en trois parties de sept livres<sup>4</sup>. Elles relatent l'histoire du Hainaut depuis ses mythiques origines troyennes jusqu'en l'an 1254. L'auteur espérait pouvoir étendre son récit jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, mais son décès prématuré explique pourquoi le texte est resté inachevé. Malgré cela,

---

<sup>1</sup> Bruxelles, KBR, Ms, 9243, f<sup>o</sup> 232.

<sup>2</sup> Adolphe MATHIEU, "Jacques de Guyse ou Guise", in Adolphe MATHIEU, *Biographie montoise*, Mons, Emm. Hoyois, 1848, pp. 168-174 ; Jean STECHER, "Guise (Jacques de)", in *Biographie Nationale*, VIII, Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1884-1885, col. 548-553 ; Daniel VAN OVERSTRAETEN, "Guise (Jacques de)", in *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XXII, Paris, Letouzey et Ané, 1988, col. 1122-1125 ; Graeme SMALL, "Jacobus de Guisia", in Graeme DUNPHY (éd.), *The Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, Leiden, Brill, 2010, pp. 898-899.

<sup>3</sup> Augustin-Guillaume-Bernard SCHAYES, *Mémoire sur les documens (sic) du Moyen Age, relatifs à la Belgique avant et pendant la domination romaine*, Bruxelles, Hayez, 1837, p. 61.

<sup>4</sup> Cette chronique a fait l'objet de deux éditions : *Histoire de Hainaut, par Jacques de Guyse*, éd. par Agricola-Joseph Marquis DE FORTIA D'URBAN, 22 vol., Bruxelles, Arnold Lacrosse, 1826-1838 ; *Jacobi de Guisia, Annales historiae illustrium principum Hanoniae*, éd. par Ernest SACKUR, in *M.G.H., S.S.*, 30-1, Hannover, Impensis bibliopolii Hahniani, 1896, pp. 44-334.

l'œuvre rencontra un certain succès comme en témoigne le nombre de copies qui nous sont parvenues<sup>5</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les élites n'entendent plus toujours le latin. Ainsi, nombreuses sont les œuvres traduites en langues vernaculaires. C'est le cas de la chronique de Jacques de Guise qui fera l'objet d'une traduction française par Jean Wauquelin (c. 1400-1452)<sup>6</sup> pour le duc de Bourgogne Philippe le Bon (r. 1419-1467). Six ans seront nécessaires pour achever ce travail (1447-1453) qui est connu dans les documents de l'époque sous les noms de *Croniques de Hainaut*, *Istoire de Haynnau* ou *Croniques de Bavo*. Curieusement, cette œuvre commandée et payée par le duc de Bourgogne est inachevée. Les manuscrits n'ont ni reliure, ni illustration. C'est Charles le Hardi (1467-1477) qui ordonne leur achèvement. Il en résulte trois beaux volumes in-4<sup>o</sup> actuellement à la section des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique<sup>7</sup>.

La chronique de Jacques de Guise bénéficiera d'une autre traduction française<sup>8</sup> qui sera imprimée au début du XVI<sup>e</sup> siècle sous le titre de : *Le premier volume des Illustrations de la Gaule Belgique, antiquitez du pays de Haynnau, et de la grande cité de Belges : à présent dicte Bavay, dont procèdent les chaussées de Brunehault. Et de plusieurs princes [qui] ont régné, & fondé plusieurs villes et citez audit pays, et aultres choses singulières, et dignes de mémoire, advenues durant leurs règnes, iusques au duc Philippes de Bourgongne, dernier décédé*<sup>9</sup>. L'édition ne sera pas terminée. En effet, le troisième et dernier volume, édité en 1532, s'arrête en 1258 alors que l'éditeur annonçait une histoire se poursuivant jusqu'au règne de Philippe Le Bon.

## Le passage concernant l'histoire nivelloise

Après avoir présenté notre document dans son ensemble, attardons-nous sur le passage de cette chronique qui intéresse l'histoire nivelloise :

---

<sup>5</sup> August POTTHAST, *Bibliotheca historica medii aevi*, 2<sup>e</sup> éd., I, Berlin, W. Weber, 1896, p. 632 ; Auguste MOLINIER, *Les sources de l'histoire de France des origines aux guerres d'Italie (1494)*, II, Paris, A. Picard, 1902, pp. 177-178, n° 1825.

<sup>6</sup> Ernest MATTHIEU, "Un artiste picard à l'étranger. Jehan Wauquelin traducteur, historien et littérateur, mort à Mons en 1452", in *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, 3<sup>e</sup> sér., 10, 1889, pp. 333-356 ; Georges DOGAER, "Wauquelin Jean", in *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 12, Bruxelles, Paleis der academiën, 1987, col. 807-810 ; Anne VAN BUREN-HAGOPIAN, "Wauquelin, Jehan", in *Nouvelle biographie nationale*, 1, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 1988, pp. 365-367 ; Pierre COCKSHAW, "Jean Wauquelin – Documents d'archives", in Pierre COCKSHAW et Christiane VAN DEN BERG-PANTENS (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou les ambitions d'un prince bourguignon*, Turnhout, Brepols, 2000, pp. 37-49 ; Marie-Claude DE CRÉCY, Gabriëlla PARUSSA et Sandrine HÉRICHÉ PRADEAU (éd.), *Jean Wauquelin, de Mons à la cour de Bourgogne*, Turnhout, Brepols, 2006.

<sup>7</sup> Bruxelles, KBR, Ms., 9242-9244. Sur cette œuvre, P. COCKSHAW et C. VAN DEN BERG-PANTENS (éd.), *Les Chroniques de Hainaut*.

<sup>8</sup> Il s'agirait d'un remaniement de la traduction de Jean Wauquelin (Ivor ARNOLD, "Notice sur un manuscrit de la traduction des *Annales du Hainaut* de Jacques de Guise par Jean Wauquelin (Brit. Mus. Lansdowne 214)", in *Romania*, 55, 1929, pp. 382-400).

<sup>9</sup> *Le premier [- second ; - tiers] volume des Illustrations de la Gaule Belgique (...)*, 3 tomes en un volume, Paris, Galliot du Pré et François Regnault, 1531-1532.



"En 820, dans un concile général tenu à Aix-la-Chapelle<sup>10</sup> par ordre de l'empereur Louis le Pieux<sup>11</sup> et des évêques et abbés, on ajouta quelques nouvelles dispositions aux statuts concernant les moines réguliers et, après une longue étude des Saintes Écritures, on établit des règles pour les chanoines et les chanoinesses."<sup>12</sup>

(...)

"Du temps de cet Albon<sup>13</sup>, l'évêque de Cambrai<sup>14</sup> visita son diocèse pour y annoncer dans les couvents, suivant la forme ordinaire, les règles et dispositions adoptées par le concile d'Aix-la-Chapelle relativement aux monastères d'hommes et de femmes, aux prêtres, aux clercs et aux laïques. Saint Walcaud<sup>15</sup>, évêque de Liège, en remplissant le même devoir, vint à Nivelles dans l'église de Sainte-Gertrude, et fit connaître aux religieuses les statuts du concile. Il les lut plusieurs fois et les proclama, mais il fut accueilli par des murmures et laissa les nonnes dans leur chapitre sans avoir pu les apaiser. De là, il alla faire la même publication dans les autres parties de son diocèse et revint ensuite à son évêché. L'abbesse de Nivelles<sup>16</sup>, voyant la désobéissance de son couvent, envoya à Mons<sup>17</sup>, à Maubeuge<sup>18</sup> et dans beaucoup d'autres lieux pour savoir si l'évêque de Cambrai y avait également prescrit, de la part du concile, des règles aussi gênantes. Elle apprit que c'était effectivement le cas. Alors ces divers couvents réunis contactèrent Cologne où ils trouvèrent plusieurs autres abbayes de femmes qui partageaient leurs sentiments et refusaient d'obéir aux nouveaux statuts. Toutes ces communautés s'étant ensuite consultées, elles appelèrent devant le pape Pascal<sup>19</sup> à un nouveau concile, en se plaignant du préjudice qui résulterait pour elles [si on appliquait] les dispositions de celui d'Aix-la-Chapelle et du joug qu'on leur imposait. Parmi les statuts de ce concile qui étaient relatifs aux couvents de femmes, il y en avait un qui prescrivait à toutes les religieuses habitant le royaume et l'empire français, de suivre la règle de saint Benoît, de vivre dans l'obéissance et dans la chasteté. Lorsque l'empereur apprit que ces religieuses appelaient du saint concile, il écrivit à Walcaud, évêque de Liège, de leur dire, au nom du souverain pontife, que, si elles ne voulaient pas suivre la règle de saint Benoît, il fallait au moins qu'elles fissent vœu de chasteté. Les religieuses, d'un commun accord, demandèrent six mois pour se consulter et promirent de faire connaître, après ce temps, leur décision au couvent de Nivelles. Les six mois écoulés, toutes les

---

<sup>10</sup> L'auteur se trompe. Les conciles d'Aix-la-Chapelle se sont déroulés en 816 et en 817 (Albert WERMINGHOFF, *M.G.H., Legum, Sectio III, Concilia, Tomus II, Concilia aevi Karolini, Pars I*, Hannovre, Impensis bibliopolii Hahniani, 1906, pp. 307-464 (816) et pp. 464-466 (817)).

<sup>11</sup> Louis le Pieux, empereur d'Occident (814-840).

<sup>12</sup> Texte latin dans *Iacobi de Guisia* (SACKUR), p. 162 ; *Histoire de Hainaut* (DE FORTIA D'URBAN), IX, p. 162. Ici, la traduction française du XIX<sup>e</sup> siècle dans *Histoire de Hainaut*, IX, pp. 161, 163, légèrement modifiée par nous.

<sup>13</sup> Albon est un "prince de Hainaut" qui aurait épousé une fille de Waltéric, qui serait le père de Maincher et qui serait mort en Italie (*Histoire de Hainaut*, IX, pp. 13, 109, 163, 165, 167, 171, 173, 241).

<sup>14</sup> Il s'agit probablement de Halitgaire (+ 830/831) (Raimund KOTTJE, "Halitgar von Cambrai", in *Lexikon des Mittelalters*, IV, Munich, Artemis & Winkler Verlag, 1989, col. 1876-1877).

<sup>15</sup> Walcaud (809-831) (Thomas BAUER, "Walcaud", in *Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexikon*, 13, Herzberg, Verlag Traugott Bautz, 1998, col. 230-233 ; Alain DIERKENS, "La christianisation des campagnes de l'Empire de Louis le Pieux. L'exemple du diocèse de Liège sous l'épiscopat de Walcaud (c. 809-c. 831)", in Peter GODMAN et Roger COLLINS (éd.), *Charlemagne's Heir, New Perspective on the Reign of Louis the Pious (814-840)*, Oxford, Oxford University Press, 1990, pp. 309-329 ; spéc. pp. 310-312).

<sup>16</sup> Il s'agirait d'une certaine Iduberge. (François LEMAIRE, *Notice historique sur la ville de Nivelles et sur les abbesses qui l'ont successivement gouvernée...*, Nivelles, F. Cuisenaire, 1848, pp. 32-33) À l'exception de la chronique de Jacques de Guise, cette abbesse n'apparaît dans aucun autre document ancien.

<sup>17</sup> Il s'agit de l'abbaye fondée au milieu du VII<sup>e</sup> siècle par sainte Waudru.

<sup>18</sup> Il s'agit de l'abbaye fondée au milieu du VII<sup>e</sup> siècle par sainte Aldegonde.

<sup>19</sup> Pascal I<sup>er</sup> (817-824).

abbesses qui avaient adhéré à l'appel s'étant rassemblées à Nivelles, Walcaud leur prêcha la parole de Dieu et, après le sermon, en présence du duc de Louvain<sup>20</sup>, du comte de Mons Albon<sup>21</sup> et d'autres personnages illustres, elles firent unanimement et d'une commune voix la déclaration suivante :

« 1° Nous protestons devant Dieu et devant tous les assistants que nous ne suivrons jamais la règle de saint Benoît.

2° Nous garderons la chasteté, mais nous ne voulons pas nous y obliger par un vœu.

3° Nous sommes prêtes à faire vœu de vivre honnêtement et sous l'autorité de nos abbesses.

4° Si cette réponse ne suffit pas, nous poursuivrons notre appel. »

Lorsqu'elles eurent ainsi parlé, Walcaud pria les princes qui étaient présents et dans les domaines desquels elles demeuraient et avaient des propriétés, de les persuader que, vivant du patrimoine de Jésus-Christ, elles devaient obéissance à leurs évêques et à l'empereur, par conséquent au concile d'Aix-la-Chapelle, et surtout au souverain pontife qui avait approuvé ce concile. Doda<sup>22</sup>, abbesse du Mons, répliqua avec peu de prudence, tandis que les autres se taisaient. Sa réponse déplut aux princes et à Walcaud et l'on finit par se séparer sans avoir rien conclu. Walcaud, par des lettres scellées de son sceau, instruisit le pape et l'empereur Louis de ce qui s'était passé. Ceux-ci, voyant l'obstination de ces femmes à persévérer dans leur dessein et sachant que les services obtenus par la contrainte sont désagréables à Dieu, se décidèrent, pour ne pas laisser ces communautés sans aucune règle, à composer pour elles une formule par laquelle elles s'obligeraient à vivre honnêtement, mais sans aucun vœu particulier, comme les autres chrétiens. Après avoir rédigé cette formule en peu de mots, ils l'adressèrent à ces femmes, en ajoutant qu'à l'avenir elles ne seraient point réputées simplement religieuses, mais religieuses séculières. Et pour les punir à perpétuité, ils déposèrent plusieurs de leurs abbesses, que les princes séculiers ont remplacées depuis par des abbés."<sup>23</sup>

## Analyse de l'épisode

Cet épisode, crucial dans l'histoire de l'abbaye de Nivelles puisqu'il explique la transformation de l'abbaye régulière et chapitre séculier, est mentionné dans plusieurs sources

---

<sup>20</sup> Il n'existe pas de duc de Louvain à cette époque.

<sup>21</sup> Il s'agit du "prince de Hainaut" cité précédemment.

<sup>22</sup> Les anciennes histoires retiennent cet épisode et considèrent cette Doda, qu'elles appellent Eda, comme étant la dernière abbesse montoise : "Le monastère de sainte Waudru fut dès son origine gouverné par une abbesse choisie par les dames, et confirmée par le souverain ; mais les fréquentes difficultés qu'eut l'abbesse Eda avec Albon, obligèrent ce chapitre de recourir continuellement à l'empereur, et firent de cette dignité abbatiale fut transférée aux comtes de Hainaut." (Gilles-Joseph DE BOUSSU, *Histoire de la ville de Mons ancienne et nouvelle*, Mons, Chez Jean-Nicolas Varret, 1725, cit. p. 22 ; Jacques SIMON, *Le portrait de l'état de mariage et de continence fait sur la vie de la très-illustre sainte Waudru, comtesse de Hainaut, patronne de Mons*, Mons, Emm. Hoyois, 1846, p. 68).

<sup>23</sup> Le Bruxelles, KBR, Ms, 9243 n'étant pas accessible pour le moment, nous devons nous contenter d'anciennes éditions de la chronique. Texte latin dans *Iacobi de Guisia* (SACKUR), pp. 162-163 ; *Histoire de Hainaut* (DE FORTIA D'URBAN), IX, pp. 164, 166, 168 ; Traduction française du XIX<sup>e</sup> siècle dans *Histoire de Hainaut*, IX, pp. 165, 167, 169, modifiée par nous.

et travaux anciens comme récents<sup>24</sup>. Mais qu'en est-il de sa véracité ? La question a déjà fait l'objet d'un long débat que nous résumons ici<sup>25</sup>.

Une certaine décadence de la vie monastique se remarque effectivement dès la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. À côté des traditionnels monastères réguliers régis par la règle de saint Benoît, apparaissent des monastères de chanoinesses-moniales. Dans ces dernières institutions, la vie est bien plus facile car la règle du Mont Cassin n'y est pas observée. Ainsi, elles deviennent de plus en plus nombreuses. Pour faire face à la situation, Louis le Pieux, influencé par Benoît d'Aniane (c. 750-821), décide de réformer l'église. À Aix-la-Chapelle, en 816 puis en 817, de nouveaux statuts sont élaborés pour ces communautés religieuses. Elles doivent choisir, soit elles suivent la règle de saint Benoît, soit elles adoptent l'*Institutio canonicorum* pour les hommes et l'*Institutio sanctimonialium* pour les femmes. Les hauts dignitaires de l'église, dont les évêques, sont chargés de faire connaître ces décisions<sup>26</sup>. S'il est mal aisé de définir la situation qui régnait à Nivelles à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, un document daté de 877 montre sans doute possible que l'abbaye mérovingienne est devenue une institution canoniale<sup>27</sup>. Tout cela cadre parfaitement avec notre épisode ; ce qui lui donne tous les accents de vérité, voire d'authenticité.

Nous relevons cependant de flagrants anachronismes dans ce récit. À cette époque, le royaume de France et l'Empire ne sont pas encore formés en États. Il faut attendre le partage de Verdun (843) pour voir apparaître les Francies occidentale et orientale. Il n'est évidemment pas possible de rencontrer un duc de Louvain au début du IX<sup>e</sup> siècle puisque ce titre n'est accordé aux comtes de Louvain qu'en 1106<sup>28</sup>. Enfin, les évêques de Liège n'utilisaient vraisemblablement pas de sceau au début du IX<sup>e</sup> siècle. Il est évidemment possible de pardonner

---

<sup>24</sup> François VINCHANT, *Annales de la province et comté d'Haynau...*, Mons, Jean Havart, 1648, p. 130 ; Baudouin DES HAYES, *Catalogue des abbesses de Nivelles* copié dans le Bruxelles, KBR, Ms, 16596, f° 18v°-19v° (foliotation du catalogue) ; H.F. TRICOT, *Histoire chronologique de la ville de Nivelles*, I, pp. 107-112 (Nivelles, Musée communal, Mss sans cote) ; F. LEMAIRE, *Notice historique*, pp. 32-33, etc.

<sup>25</sup> Corneille SMET, "Disquisitio historica de primis coenobii Nivelvensis institutis eorumque mutatione", in *Act. SS. Belgii*, III, pp. 171-193 ; François Nicolas Joseph Ghislain BAGUET, "Note sur la valeur historique d'un passage de l'Histoire des abbesses de Nivelles, par Baudouin des Hayes", in *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 15, 1849, pp. 275-288 ; Jean-Jacques HOEBANX, *L'abbaye de Nivelles des origines au XIV<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Palais des Académies, 1952, pp. 168-183.

<sup>26</sup> Sur cette réforme et ses conséquences, voir Charles DEREINE, "Chanoines", in *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XII, Paris, Letouzey et Ané, 1953, col. 353-405, spéc. col. 364-391 ; Charles DEREINE, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, Bruxelles, Palais des Académies, 1952, pp. 15-32 ; Thomas SCHILP, *Norm und Wirklichkeit religiöser Frauengemeinschaften im Frühmittelalter. Die Institutio sanctimonialium Aquisgranensis des Jahres 816 und die Problematik der Verfassung von Frauenkommunitäten*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1998 ; Michèle GAILLARD, *D'une réforme à l'autre (816-934) : Les communautés religieuses en Lorraine à l'époque carolingienne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, pp. 124-147 ; Gerhard SCHMITZ, "Aachen 816. Zu Überlieferung und Edition der Kanonikergesetzgebung Ludwigs des Frommen", in *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 63, 2007, pp. 497-544.

<sup>27</sup> Acte de Charles le Chauve (r. 875-877) daté de Ponthion, le 9 juillet 877 (édité dans Georges TESSIER, *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France*, 3 vol., Paris, Imprimerie nationale, 1943-1955, II, pp. 466-468, n° 433 ; Anton Carl Frederik KOCH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland tot 1299, I., Eind van de 7<sup>e</sup> eeuw tot 1222*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1970, pp. 32-33, n° 20).

<sup>28</sup> Hubert NÉLIS, "L'origine du titre : "Duc de Brabant" ", in *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, 6, 1908, pp. 145-161 ; Paul BONENFANT, "L'origine du titre de duc de Brabant", in *Annales du XXXIII<sup>e</sup> Congrès archéologique et Historique, Tournai, 1949, III, Rapports*, Tournai, Société royale d'histoire et d'archéologie, 1952, pp. 704-712 ; Sergio BOFFA, "La titulature des comtes de Louvain sur les monnaies frappées du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle", in Frédéric CHANTINNE, Paulo CHARRUADAS et Philippe SOSNOWSKA (éd.), *Trulla et cartae, De la culture matérielle aux sources écrites, Liber discipulorum et amicorum in honorem Michel de Waha*, Bruxelles, Timperman, 2014, pp. 37-59.

ces erreurs à un auteur du XIV<sup>e</sup> siècle qui ne pouvait naturellement pas avoir une parfaite connaissance du Haut Moyen Âge. Elles ne porteraient donc pas le discrédit sur son témoignage.

Malheureusement, d'autres éléments nous poussent à mettre en doute la véracité des événements présentés par Jacques de Guise. Tout d'abord, il semble contradictoire d'élaborer une règle spécifique pour les chanoines et les chanoinesses et ensuite tenter de leur imposer la règle de saint Benoît. Ensuite, dans notre récit, le pape et l'empereur cèdent bien trop facilement face aux abbesses. Il est difficile de croire que ces institutions religieuses étaient suffisamment puissantes pour pouvoir se permettre une telle fronde. Enfin, accorder une règle des plus vagues, dite (pseudo-) règle de Pascal I<sup>er</sup>, et transformer plusieurs institutions régulières en séculières est un bien maigre résultat, loin de l'idéal espéré par Louis le Pieux et Benoît d'Aniane<sup>29</sup>.

Un changement s'opère bien à Nivelles au début ou dans le courant du IX<sup>e</sup> siècle, l'acte de 877 en témoigne, mais il n'est pas question d'y suivre la soi-disant règle de Pascal I<sup>er</sup>. C'est sûrement l'*Institutio sanctimonialium* qui fut choisie pour régir la communauté. Nous partageons le jugement sans appel de J.-J. Hoebanx : "il semble bien qu'on soit en présence d'un épisode inventé de toutes pièces au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle pour les besoins d'une cause à laquelle, désireuses de faire remonter leurs institutions le plus haut possible, les chanoinesses, qui étaient à ce moment en difficulté avec l'évêque de Liège, à propos de leur règle, n'ont pas été tout à fait étrangères."<sup>30</sup> Ce constat ne doit pas surprendre. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, des historiens soulignaient le peu de foi à accorder à certains passages de la chronique de Jacques de Guise<sup>31</sup>.

## L'enluminure de Willem Vrelant

Notre épisode a fait l'objet d'une illustration dans la traduction française par Jean Wauquelin de la chronique de Hainaut<sup>32</sup>. Cette miniature est de belle taille puisqu'elle mesure 20,2 x 18,4 cm<sup>33</sup>. De style bourguignon, elle est exécutée à la gouache sur le parchemin<sup>34</sup>.

---

<sup>29</sup> Ces points se trouvent détaillés dans J.-J. HOEBANX, *L'abbaye*, pp. 172-174. A compléter avec les informations présentées dans les ouvrages plus récents sur les conciles d'Aix-la-Chapelle (voir note n° 26).

<sup>30</sup> J.-J. HOEBANX, *L'abbaye*, pp. 175-178, cit. p. 175.

<sup>31</sup> A.-G.-B. SCHAYES, *Mémoire sur les documens*, pp. 60-62 ; Roger WILMANS, "Iacobi de Guisia Annales Hannoniae seu chronica illustrium principum Hannoniae ab initio rerum usque ad annum Christi 1390", in *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 9, 1847, pp. 292-382 ; Alphonse WAUTERS, "Sur le peu de créance que méritent quelques-unes de nos sources historiques", in *Bulletins de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts*, 3<sup>e</sup> sér., 28, 1894, pp. 293-309.

<sup>32</sup> Bruxelles, KBR, Ms, 9243, f° 232. Ce manuscrit est décrit dans Joseph VAN DEN GHEYN et Eugène BACHA, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, IX, Bruxelles, Henri Lammertin, 1909, pp. 203-217, n° 6419 ; Frédéric LYNA, *Les principaux manuscrits à peinture de la Bibliothèque royale de Belgique*, III-1, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, 1989, pp. 9-25 ; Bernard BOUSMANNE, Tania VAN HEMELRYCK et Céline VAN HOOREBEECK, *La librairie des ducs de Bourgogne, Manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique*, IV., *Textes historiques*, Turnhout, Brepols, 2009, pp. 171-182.

<sup>33</sup> Sur les miniatures de ces manuscrits, on consultera Anne H. VAN BUREN, "New Evidence for the activity of Jean Wauquelin in the Chronique de Hainaut and for the Date of the Miniature", in *Scriptorium*, 26, 1972, pp. 249-268 ; 27, 1973, p. 318 ; Pierre COCKSHAW, *Les miniatures des Chroniques de Hainaut* ; Patrick M. DE WINTER, "The Illustrations of the *Chroniques de Hainaut* in the Fifteenth-century", in *Scriptorium*, 36, 1982, pp. 139-141 ; Bernard BOUSMANNE, "Le deuxième volume des Chroniques de Hainaut (Bruxelles, KBR, ms. 9243) : manuscrit "non parfait" ou commande de prestige ?", in P. COCKSHAW et C. VAN DEN BERGEN-PANTENS (éd.), *Les Chroniques de Hainaut*, pp. 75-82.

<sup>34</sup> Cette miniature est rarement reproduite. Nous la retrouvons dans Paul LACROIX, *Vie militaire et religieuse au Moyen Âge*, Paris, Librairie de Firmin-didot et Cie, 1873, p. 345 et Pierre COCKSHAW, *Les miniatures des Chroniques de Hainaut (15<sup>ème</sup> siècle)*, Mons, Hainaut Tourisme, 1979, pp. 180-181.

Nous y voyons l'évêque de Liège Walcaud s'adresser aux abbesses de Nivelles, de Mons et de Maubeuge. Deux abbesses sont assises alors que la troisième se tient debout. Cette dernière semble s'adresser à l'évêque. Il pourrait s'agir de l'abbesse de Nivelles qui joue un rôle central dans cette fronde ou de Doda, l'abbesse de Mons dont les paroles ont blessé l'évêque et les nobles présents à la réunion. Derrière ces personnages, une douzaine de religieuses et quelques nobles assistent à la scène. Parmi ceux-ci doivent se trouver le "duc de Louvain" et le "comte de Mons". Au pied de l'évêque un clerc semble enregistrer les débats.

La réunion se déroule juste à côté d'une importante l'église de style gothique. Nul doute cependant qu'il s'agisse de la collégiale Sainte-Gertrude. Un homme, sans aucun signe distinctif, semble en sortir ou observer discrètement les événements. En arrière-plan, nous devinons la ville de Nivelles. Nous y discernons plusieurs bâtiments dont le mur d'enceinte, son fossé, une de ses tours et une de ses portes. Trois bourgeois se trouvent "intra-muros" dont deux qui observent l'événement au loin.

Un extrait de compte du XV<sup>e</sup> siècle nous permet d'identifier l'artisan qui a peint cette enluminure :

*Item a Guillaume Wyelant aussi enlumineur, pour LX ystoires et de plusieurs couleurs, qu'il a faites au second volume des ystoires des nobles princes de Haynnau, au pris de xxiiij sols chacune ystoire l'une parmi l'autre font, lxxij livres...*<sup>35</sup>

Bien que ce témoignage soit explicite, il est difficile d'identifier avec certitude ce Guillaume Wyelant. Certains historiens de l'enluminure ont reconnu dans ce personnage Willem Vrelant. Ce fut l'objet d'une longue controverse<sup>36</sup>, mais de nos jours, il est généralement accepté que Wyelant et Vrelant ne sont qu'une seule et même personne<sup>37</sup>.

Nous sommes très mal renseignés sur cet artiste. Il est le fils, peut-être illégitime, d'un certain Jacob, habitant d'Utrecht. En 1449, il apparaît comme : *Willam Backer van Vrede(r)lant, verlichter*<sup>38</sup>. "Vrelant" pourrait donc être un pseudonyme faisant référence à un village situé aux environs d'Utrecht. Peu après, il quitte cette ville pour s'installer à Bruges. En 1454, il y est membre de la gilde de Saint-Jean l'Évangéliste, une association qui regroupait entre autres les parcheminiers, les copistes, les miniaturistes et les enlumineurs. Il réside dans le quartier de Vlamingdam et fréquente la confrérie *Onze-Lieve-Vrouw-ter-Sneeuw*. Vrelant jouit d'une certaine popularité, ce dont témoignent les près de quatre-vingts manuscrits qui peuvent lui être attribués<sup>39</sup>. Il meurt probablement en 1481<sup>40</sup>.

Le travail de Vrelant est souvent le produit d'emprunt, d'influences et de copies inspirés par ses prédécesseurs. C'est pourquoi il ne peut sans doute pas être considéré comme un des

---

<sup>35</sup> Bruxelles, A.G.R., Chambre des Comptes, 1923, f<sup>o</sup> 173 v<sup>o</sup>. Compte de Guilbert de Ruple, argentier de Charles le Hardi, du 1<sup>er</sup> janvier 1468 au 31 décembre 1468. Voir aussi Léon DE LABORDE, *Les ducs de Bourgogne, Études sur les Lettres, les Arts et l'Industrie pendant le XV<sup>e</sup> siècle, Preuves*, 3 vol., Paris, Plon frères, 1849-1852, I, p. 503.

<sup>36</sup> Résumé et détails dans James FARQUHAR, *Creation and Imitation, The Work of a Fifteenth-Century Manuscript Illuminator*, Fort Lauderdale, Nova University Studies in the Humanities, 1976 ; Bernard BOUSMANNE, *Item a Guillaume Wyelant aussi enlumineur*, *Willem Vrelant, un aspect de l'enluminure dans les Pays-Bas méridionaux sous le mécénat des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 1997, pp. 35-41.

<sup>37</sup> B. BOUSMANNE, *Item a Guillaume Wyelant* ; Bernard BOUSMANNE, *Guillaume Wielant ou Willem Vrelant, Miniaturiste à la cour de Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 1997.

<sup>38</sup> Utrecht, Stadarchief, Buurspraakboek, f<sup>o</sup> 104 r<sup>o</sup>.

<sup>39</sup> Liste provisoire dans B. BOUSMANNE, *Item a Guillaume Wyelant*, pp. 43-44.

<sup>40</sup> Pour tout ce qui précède B. BOUSMANNE, *Item a Guillaume Wyelant*, pp. 46-53.

tout grands maîtres de la miniature à l'instars d'un Simon Marmion (+ 1489) ou d'un Liévain van Lathem (+ 1493)<sup>41</sup>. Il est néanmoins d'excellente qualité même si quelque fois sa production semble conventionnelle, répétitive et dénuée d'imagination. Vrelant a su créer un style qui lui est propre, parfois similaire dans sa composition à celui de Hans Memling (+ 1494) qu'il fréquentait. Parmi ses œuvres marquantes, outre le manuscrit que nous étudions, mentionnons le *Livre d'heure d'Isabelle la Catholique*<sup>42</sup>, une *Légende dorée* de Jacques de Voragine<sup>43</sup> et un *Miroir historial* de Vincent Beauvais<sup>44</sup>.

Précisons que l'illustration du second tome des *Chroniques de Hainaut* n'est pas le fait d'un seul artiste. "Deux enlumineurs ont collaboré dans le manuscrit, allant même jusqu'à travailler conjointement à la réalisation de certaines scènes. Cette collaboration n'a rien d'inhabituel dans le cadre de la miniature flamande et il n'est pas rare d'en trouver la trace dans d'autres ouvrages attribués à Vrelant<sup>45</sup>. (...) Un enlumineur se détache néanmoins par la qualité de son style et le nombre des scènes qu'il réalise dans le manuscrit. A notre sens, c'est à ce miniaturiste principal (...) qu'il convient d'identifier la personne de Vrelant..."<sup>46</sup>

Notre miniature n'est pas signée, mais plusieurs éléments stylistiques nous permettent d'y reconnaître la main de Willem Vrelant. Mentionnons rapidement une ligne d'horizon assez haute qui laisse peu de place au ciel, des architectures à l'aspect incohérent dont les éléments semblent imbriqués les uns dans les autres, une toiture écrasée, des personnages manquant d'individualités et dont les attitudes sont droites et raides, la prédominance des teintes rouge carmin et bleu métallique, l'absence de proportions et une perspective rudimentaire qui apparaît uniquement à partir de notion de proximité et d'éloignement. Chez Vrelant, l'action principale se passe souvent dans un édifice ouvert vers l'extérieur. Ce n'est pas le cas ici, sans aucun doute parce que le nombre de personnages de cette composition est trop élevé et qu'ils ne peuvent être tous placés dans un bâtiment<sup>47</sup>.

## Analyse

La rencontre entre l'évêque de Liège et les abbesses de Mons, Nivelles et Maubeuge se déroule au début du IX<sup>e</sup> siècle. Un rapide coup d'œil à notre miniature suffit pour se rendre compte que l'enlumineur n'a pas essayé de représenter la Nivelles du Haut Moyen Âge. Les vêtements portés par les différents personnages ou le style gothique de l'église en témoignent. Cela n'est en rien surprenant. Nous sommes en présence du phénomène d'anachronisme habituel dans l'art de cette période. Les événements du passé sont transposés et adaptés dans le temps de l'artiste. Ainsi, les costumes et les décors ne ressemblent en rien à ce que nous connaissons du IX<sup>e</sup> et sont rendu en termes du XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>41</sup> Sur l'art de l'enluminure à cette époque, voir Bernard BOUSMANNE et Thierry DELCOURT (éd.), *Miniatures flamandes 1404-1482*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 2011.

<sup>42</sup> Madrid, Biblioteca del Palacio Real, s.n.

<sup>43</sup> New York, Morgan Library and Museum, Ms 672-675 ; Mâcon, Bibliothèque Municipale, Ms 3.

<sup>44</sup> Paris, Bibliothèque nationale, Mss, fr. 308-311.

<sup>45</sup> Jean M. CASWELL, "The Wildenstein "Nativity", a Miniature from the Morgan-Mâcon "Golden Legend" ", in *The Art Bulletin*, 67, 1985, pp. 311-316, spéc. p. 312, n. 12.

<sup>46</sup> B. BOUSMANNE, "Item a Guillaume Wyelant", p. 42.

<sup>47</sup> Le style de Willem Vrelant est détaillé dans les deux ouvrages de Bernard Bousmanne.

Puisque nous ne sommes pas en présence d'une représentation d'une "ville" carolingienne, nous pouvons nous demander s'il nous est offert une image plus ou moins fidèle de la Nivelles du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, il nous semble que non comme le soulignent les éléments suivants : l'église Sainte-Gertrude est de style gothique et non roman, elle se trouve *extra-muros*, le mur d'enceinte semble s'arrêter brusquement et aucun des autres bâtiments représentés sur cette enluminure n'est reconnaissable ou identifiable. La présence d'une imposante église et d'un mur d'enceinte ne doit pas nous tromper. Si ces éléments sont effectivement présents dans la cité acloie, nous les retrouvons dans pratiquement toutes les villes de nos régions.

Le commentaire de Bernard Bousmanne cadre parfaitement avec notre illustration : "Rappelons que dans les enluminures, la fonction du décor architectural n'est pas de représenter des choses concrètes mais de créer un décor, fut-il abstrait, pour le déroulement de l'action. En ce sens, les architectures conçues par Vrelant servent avant tout de mise en scène à l'évocation d'un événement. L'important reste que le lecteur comprenne exactement l'épisode qui se passe sous ses yeux. Ainsi, dans certaines scènes inscrites à l'intérieur d'une ville les murs d'enceintes, qui affectent des dimensions hors de toute proportion réelle, ont volontairement été abaissés pour permettre une mise en place adéquate des personnages (...) Les vues de villes sont constituées d'un enchevêtrement invraisemblable de bâtiments disparates, réunis sans aucune logique dans une sorte "d'*horror vacui*", typique du moyen âge."<sup>48</sup>

## Conclusions

Le document que nous avons présenté ici, sous sa double forme de témoignage écrit et d'illustration, est pour le moins paradoxal.

La chronique narre avec moult détails un épisode inventé de toute pièce au XIV<sup>e</sup> siècle. Et pourtant, tant le cadre général des événements (les conciles d'Aix-la-Chapelle et la nouvelle réglementation pour les chanoines et les chanoinesses) que l'évolution de l'institution religieuse nivelloise (le passage d'une abbaye régulière à un chapitre séculier) se vérifient historiquement.

En outre, s'il est probable que ce soit l'*Institutio sanctimonialium* qui régisse le chapitre à partir du IX<sup>e</sup> siècle, les mœurs se relâcheront au fil du temps et nous pouvons considérer que les chanoinesses se contenteront de suivre plus tard "*quelque formelette de vie honneste sans vœux*"<sup>49</sup>. C'est bien pour défendre ces libertés que l'octroi d'une règle par le pape Pascal I<sup>er</sup> a été imaginé. Mathilde de Leeuwenberg (r. 1351-1379) en serait-elle coupable ? C'est en tout cas sous son abbatiat que l'évêque de Liège, inquiet de la décadence de l'institution, leur pose nombre de tracasseries.

Mais, si au Bas Moyen Âge, les religieuses nivelloises savent pertinemment que tout est invention, au fil du temps fiction et réalité se mélangent. Sans doute parce que les chanoinesses, à force d'user de cet épisode dans leurs négociations, ont fini par se convaincre de sa véracité. Au XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple, ces événements sont tenus pour vrais par Baudouin des Hayes, historien du chapitre, mais aussi et pourtant chanoine et écolâtre de Sainte-Gertrude.

---

<sup>48</sup> B. BOUSMANNE, *Guillaume Wielant*, p. 32.

<sup>49</sup> Bruxelles, KBR, Ms, 16596, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup> (Baudouin des Hayes).

Bien que notre enlumineur n'ait eu aucune raison de douter de l'authenticité de l'épisode à illustrer, la miniature de Vrelant n'est guère plus fiable. Nous savons qu'elle ne représente ni la Nivelles du IX<sup>e</sup>, ni celle du XV<sup>e</sup> siècle. Pour notre malheur, l'artiste n'a pas cherché à faire une œuvre réaliste bien qu'il ait été chargé de peindre une localité dont il connaissait sans nul doute l'existence. Pierre Cockshaw s'interrogeait : "Dans ces trois volumes [de la chronique de Hainaut], de nombreuses vues de villes apparaissent. Sont-elles toutes rêvées et imaginées ou bien certaines, réelles, restent-elles à retrouver ?"<sup>50</sup> Le doute n'est malheureusement pas permis en ce qui concerne cette vue de Nivelles...

Ce n'est guère surprenant. Si à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, les représentations de ville deviennent de plus en plus fréquentes dans l'art, les études sur ce sujet ont montré que nous sommes généralement en présence d'images très conventionnelles. Au siècle suivant, certains artistes essaient véritablement de représenter telle ou telle ville existante, mais ils sont rares. En général, l'imagination et le langage formel de l'artiste remplace le manque d'information. Au grand regret de l'historien, nous sommes en présence de villes simplement rêvées ou imaginées...<sup>51</sup>

Cette note montre comment histoire et fiction peuvent se confondre dans les sources du Moyen Âge. L'historien, qui se doit de faire la part des choses, n'a pas la tâche facile. Rigueur, méthode et critique sont les outils qui lui permettront d'exploiter ces documents anciens.

Pour conclure, nous aimerions que le lecteur prenne le temps d'admirer la belle miniature de Vrelant. Le fait qu'elle ne reflète pas fidèlement la réalité, au grand regret de l'historien, n'est en rien lié à sa valeur artistique.

Sergio Boffa PhD

---

<sup>50</sup> Pierre COCKSHAW, "L'image de la ville dans les miniatures des manuscrits présentés aux ducs de Bourgogne", in *Revue belge de philologie et d'histoire*, 78, 2000, pp. 331-338, cit. p. 338.

<sup>51</sup> Pierre LAVEDAN, *Représentation des villes dans l'art du Moyen Âge*, Paris, Vanoest, 1954 ; Bernard CHEVALIER, "Le paysage urbain à la fin du Moyen Âge : imaginations et réalités", in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 11<sup>e</sup> congrès, Lyon, 1980. Le paysage urbain au Moyen-Age*, Lyon, Presse universitaire de Lyon, 1980, pp. 7-21 ; Fabienne JOUBERT, "Images de la ville dans la tapisserie médiévale", in Marc BOONE, Elodie LECUPPRE-DESJARDIN et Jean-Pierre SOSSON (éd.), *Le verbe, l'image et les représentations de la société urbaine au Moyen-Age*, Anvers, Garant, 2002, pp. 75-85.



## Petite histoire des écritures secrètes

### Bibliographie et filmographie

#### Introduction

Pour donner suite à notre conférence du 6 mars, nous avons jugé opportun de présenter une petite bibliographie critique sur la cryptologie. Ainsi, les personnes intéressées pourront continuer à découvrir le monde fascinant des écritures secrètes.

#### Histoire de la cryptologie

La magistrale étude de David Kahn est l'ouvrage incontournable pour tout ce qui touche l'histoire de la cryptologie. Elle a malheureusement été publiée une ou deux décades trop tôt (1967). Elle précède les révélations de Frederick William Winterbotham (1897-1990) sur les exploits d'Alan Turing (1912-1954), de Gordon Welchman (1906-1985) et des autres cryptanalystes de Bletchley<sup>1</sup> et la découverte de la cryptographie asymétrique à clef publique<sup>2</sup>. C'est pourquoi l'auteur a publié en 1996 une édition revue et corrigée de son travail. C'est naturellement l'ouvrage à consulter :

David KAHN, *The Code-Breakers, The Comprehensive History of Secret Communication from Ancient Times to the Internet*, éd. rev. et corr., New York, Scribner, 1996.

Il existe naturellement une traduction française de ce livre<sup>3</sup>. Nous n'en recommandons cependant pas la consultation. D'une part, il s'agit d'une traduction de la première édition. D'autre part, le travail a été bâclé. En effet, le texte original a été énormément remanié et raccourci. Les 1180 pages de l'édition anglaise ont été réduites à 400 dans le texte français. Pire, tout l'apparat critique a disparu. Les 170 pages de références comprenant près d'un millier de notes ont été réduites à 2 feuillets... une véritable insulte au travail herculéen fourni par l'auteur.

David Khan a naturellement continué à travailler sur son sujet favori. Cela nous permet de compléter et d'actualiser son *Code-Breakers* à l'aide d'ouvrages restés malheureusement en langue anglaise :

David KAHN, *Hitler's Spies, German Military Intelligence in World War II*, Londres, Macmillan, 1978.

David KAHN, *Seizing the Enigma, The Race to Break the German U-Boats Codes, 1939-1943*, Boston, Houghton Mifflin, 1991.

David KAHN, *How I Discovered World War II's Greatest Spy and Other Stories of Intelligence and Code*, Boca Raton, CRC Press, 2014.

L'ouvrage de Friedrich L. Bauer est un autre excellent ouvrage qui n'a jamais été traduit : Friedrich L. BAUER, *Decrypted Secrets, Methods and Maxims of cryptology*, 3<sup>e</sup> éd., Berlin, Springer, 2002.

Enfin, les lecteurs que l'anglais n'effraie pas, pourront consulter le travail de Craig Bauer consacré aux nombreux cryptogrammes restés hermétiques :

---

<sup>1</sup> Frederick W. WINTERBOTHAM, *The Ultra Secret*, New York, Dell Publishing, 1974.

<sup>2</sup> Whitfield DIFFIE et Martin E. HELLMAN, "New Directions in Cryptography", in *IEEE Transactions on Information Theory*, 22-6, 1976, p. 644-654.

<sup>3</sup> David KAHN, *La guerre des codes secrets*, traduit par P. Baud et J. Jedrusek, Paris, InterEditions, 1980.

Craig P. BAUER, *Unsolved, The History and Mystery of the World's Greatest Ciphers from Ancient Egypt to Online Secret Societies*, Princeton, Princeton University Press, 2017.

Quelque en soit la langue, on évitera l'ouvrage de Simon Singh qui est devenu, dieu sait comment, un best-seller<sup>4</sup>. L'auteur s'est contenté de résumer les travaux de David Kahn, non sans introduire de nombreuses erreurs, il faut bien laisser sa marque... De même, on oubliera le livre de Laurent Joffrin, dont le titre ne mérite même pas d'être mentionné, puisqu'il s'agit d'un résumé de l'histoire de Simon Singh... Du médiocre, il ne peut naître que du mauvais !

On leur préférera la traduction française du livre de David Kahn. Mentionnons aussi l'ouvrage de Pierre Berloquin. Plaisant à lire, il couvre le sujet de manière originale et variée :

Pierre BERLOQUIN, *Code, La grande aventure*, Paris, Points, 2013.

Les lecteurs intéressés par des épisodes particuliers de l'histoire de la cryptologie -le complot de Babington, la cryptanalyse pendant la Première Guerre Mondiale, le décryptement d'*Enigma*, du JN25 ou de *Purple*, l'histoire controversée de la *National Security Agency*, etc.- se rapporteront aux bibliographies présentes dans les ouvrages que nous venons de citer.

## **Approches techniques de la cryptographie et de la cryptanalyse**

L'ouvrage de Didier Müller est une bonne introduction aux techniques de la cryptographie et de la cryptanalyse :

Didier MÜLLER, *Les codes secrets décryptés, Comprendre et déchiffrer les codes utilisés de l'Antiquité à nos jours*, Poitiers, City Éditions, 2007.

Une nouvelle édition de ce travail, sous la forme d'un fichier PDF, peut être achetée en ligne sur le site internet de l'auteur<sup>5</sup>. Cette lecture peut être complétée par deux titres de la célèbre collection *Que Sais-je ?* :

André MULLER, *Les écritures secrètes, le chiffre*, Paris, PUF, 1971 (Que sais-je ?, 116).

André MULLER, *Le décryptement*, Paris, PUF, 1983 (Que sais-je ?, 2112).

Ils sont malheureusement devenus difficiles à trouver ; tout comme les deux manuels suivants qui s'adressent aux passionnés. Le premier est l'œuvre du capitaine Baudouin. Bien qu'écrit peu avant la Seconde Guerre Mondiale, ce texte est toujours d'actualité en ce qui concerne la cryptanalyse des chiffres classiques. Le fait que ce manuel fut utilisé par les décrypteurs allemands dans les années 1940 suffit pour en souligner les qualités :

Roger BAUDOUIN, *Éléments de cryptographie*, Paris, A. Pedone, 1939.

Nous devons le second au général Luigi Sacco. Un cryptanalyste de renom qui n'hésite pas à partager son expérience sur le décryptement des chiffres et des codes d'avant-guerre :

Luigi SACCO, *Manuel de cryptographie*, Payot, Paris, 1951.

Ces quatre livres devraient pouvoir se trouver dans les bonnes bibliothèques.

Il existe naturellement un grand nombre d'ouvrages beaucoup plus scientifiques consacrés au chiffrement asymétrique, à la sécurité informatique et à la cryptographie quantique. Si la plus grande majorité de ceux-ci sont en anglais, mentionnons :

Gilles BAILLY-MAÎTRE, *Arithmétique et cryptologie*, Paris, Ellipses, 2012.

---

<sup>4</sup> Simon SINGH, *The Code Book, The Science of Secrecy from Ancient Egypt to Quantum Cryptography*, Londres, Fourth Estate, 1999 ; Simon SINGH, *Histoire des codes secrets, De l'Égypte des Pharaons à l'ordinateur quantique*, trad. par Catherine Coqueret, Paris, JC Lattès, 1999.

<sup>5</sup> <http://www.apprendre-en-ligne.net/crypto/csd/index.html>

## Reuves

Si l'on désire se tenir au courant des dernières recherches, il est nécessaire de consulter les revues scientifiques. Il n'en existe qu'une seule consacrée à l'histoire de la cryptologie :

*Cryptologia* édité par Taylor & Francis (42 volumes depuis 1977).

Les fanatiques, pourvu d'un certain bagage mathématique, pourront aussi parcourir les magazines suivants :

*IEEE Transaction on Information*, édité par IEEE Information Theory Society (65 volumes depuis 1953).

*Journal of Cryptology*, édité par Springer (32 volumes depuis 1988).

*Cryptography*, revue en libre accès éditée par MDPI (3 volumes depuis 2017).

## Pour les enfants

Mentionnons quelques ouvrages conçus spécialement pour les jeunes. Ces ouvrages ne font pas partie de notre bibliothèque. Nous ne pouvons donc pas émettre un jugement à leur rencontre et nous espérons que les parents intéressés seront à même de juger de la pertinence de tel ou tel achat.

Marie BERTHERAT, *Messages Secrets*, Toulouse, Milan Jeunesse, 2012.

Philippe NESSMANN, *Le monde des codes secrets*, Paris, Circonflexe, 2001.

Elie ZÉDA et Denis "Pic" LELIÈVRE, *Les meilleurs codes secrets de tous les temps*, Bruxelles, Casterman, 2006.

## Romans et nouvelles

Plusieurs dizaines de romans ou de nouvelles contiennent un épisode, plus ou moins détaillé, relatif à la cryptographie ou à la cryptanalyse. Nous nous concentrerons donc sur les œuvres les plus marquantes. Celles-ci existent généralement en plusieurs éditions dont en livres de poche. Nous nous contenterons donc de mentionner le nom de l'auteur, le titre et l'année de parution.

Il nous est impossible de commencer cette liste sans mentionner Edgar Allan POE (1809-1849). Grand amateur de cryptogramme, cryptanalyste amateur, il nous parle de sa passion dans *The Gold Bug* (1843) traduite par Charles Baudelaire dans un recueil intitulé *Histoires extraordinaires* sous le titre de *Scarabée d'Or* (1856). Cette nouvelle est un véritable manuel sur l'art de déchiffrer les substitutions monoalphabétique.

Sans surprise, la cryptanalyse traverse l'œuvre de Jules VERNE (1828-1905). Dans son *Voyage au centre de la Terre* (1864), l'expédition est initiée par le décryptage d'un message secret. Dans *La Jangada* (1881), un homme jugé pour un crime qu'il n'a pas commis voit son salut lié au décryptement d'un message codé à l'aide du chiffre de Gronsfeld. Dans ces deux romans, les méthodes proposées pour casser le chiffre ne sont pas entièrement convaincantes, mais elles ne manquent pas d'intérêt. Enfin, dans *Mathias Sandorf* (1885), la grille de transposition inventée par le colonel autrichien Edouard Fleissner von Wostrowitz fait son apparition.

Arthur Conan DOYLE (1859-1930) et son célèbre détective ne pouvaient rester étranger à la cryptographie et la cryptanalyse. Elles apparaissent pour la première fois, succinctement, dans *The Adventure of the Gloria Scott (Gloria Scott)* (1893). Dans la nouvelle *The Adventure of the Dancing Men* (Les Hommes Dansants) (1903), le lecteur apprend à décrypter une substitution monoalphabétique. Enfin, Conan Doyle commence *The Valley of Fear* (la vallée de la peur) (1914-1915) par un message codé à l'aide d'un livre inconnu (*book cipher*).

Après avoir présenté les romans et les nouvelles fondatrices du genre, sautons allègrement plusieurs dizaines d'années afin d'introduire quelques œuvres plus récentes. Nous n'en ferons cependant pas l'analyse. La charge de travail faramineuse incombant aux énormes responsabilités qui sont nôtres explique pourquoi nos rares heures de loisir ne peuvent être consacrées à la lecture d'ouvrages frivoles destinés à divertir les masses. Incapable d'en faire la critique, nous nous contenterons de recopier la présentation proposée par le vendeur ou l'éditeur.

Ken FOLLETT, *The Key to Rebecca* - Le Code Rebecca (1980).

"En 1942, l'*Africakorps* du général Rommel vient d'investir Tobrouk. À son tour, l'Égypte est menacée par les Nazis qui disposent au Caire d'une "taupe" chargée de les renseigner sur les défenses britanniques. Cet espion allemand, Alex Wolff, caché chez Sonja El-Aram, une danseuse égyptienne devenue sa maîtresse, adresse quotidiennement des messages par radio à Rommel en utilisant un code secret contenu dans un exemplaire de *Rebecca*, le roman de Daphné du Maurier. Un major du contre-espionnage britannique, décidé à neutraliser définitivement l'espion nazi, se lance à sa recherche en compagnie d'une jeune et belle juive égyptienne. Une formidable course poursuite s'engage. Comme pour son premier roman d'espionnage, *L'Arme à l'oeil*, Ken Follett s'inspire ici d'un fait divers puisé dans les archives des services secrets britanniques. Il le nourrit de nombreux rebondissements pour mener tambour battant un suspense dans lequel l'amour a aussi sa place."

Robert HARRIS, *Enigma* (1995).

"Dans le secret de Bletchley Park, où des centaines de mathématiciens anglais cherchent à paralyser le système nerveux du III<sup>e</sup> Reich, Tom Jéricho, le plus doué d'entre eux, est parvenu à décrypter *Enigma*, le code des *U-Boote* allemands. Pour lui, mission accomplie, la guerre est terminée. Un tout autre combat l'attend maintenant, retrouver Claire Romilly, la femme de sa vie, inexplicablement disparue au milieu d'un nid d'espions. Mais, en ce printemps 1943, le code d'*Enigma* change soudain de fréquence et de chiffre. Privés d'informations, les convois maritimes alliés se dirigent tout droit vers les sous-marins de l'amiral Dönitz."

Neal STEPHENSON, *Cryptonomicon* (1999).

La traduction française se présente sous la forme d'une trilogie.

*Le Code Enigma* (tome 1) : "Du passé mystérieux de la Seconde Guerre mondiale à l'avenir proche des réseaux tout-puissants et omniprésents, une constante : la cryptographie, qui permet de chiffrer les messages les plus secrets. Est-il toujours possible de briser un code ? Ou bien faut-il recourir à des moyens... plus directs ? Après *Le Samouraï virtuel* et *L'Âge de diamant* (Prix Hugo 1997), publiés dans la même collection, Neal Stephenson nous propose avec *Le Code Enigma*, premier volet de la trilogie *Cryptonomicon*, un technothriller haletant, à la lisière du roman d'espionnage, de la science-fiction et de l'uchronie."

*Le Réseau Kinakuta* (tome 2) : "Ce sous-marin allemand de la Seconde Guerre mondiale transporte-t-il seulement le secret de la Machine *Enigma* ? Ou bien le plus fabuleux des trésors nazis que le réseau *Kinakuta* va s'efforcer de détourner ? C'est de la réponse que vont dépendre

notre présent et notre avenir. Et plus encore les destins de personnages aussi fabuleux qu'incroyables comme Alan Turing, Rudolf von Hacklheber, Bobby Shaftoe et Goto Dengo. Certains existent et d'autres pas. Mais le savent-ils vraiment ?"

*Golgotha* (tome 3) : "Front du Pacifique, 1944. Pour sauver leur trésor de guerre, les Japonais n'ont qu'un seul atout : un secret nommé Golgotha. Au même moment, au large des Philippines, un étrange sous-marin allemand emporte les codes de guerre des nazis. Soixante ans plus tard, ces mystères vont voler en éclats. La conclusion brillante d'un roman-jeu de piste déjà culte, où le techno-thriller rencontre les sciences exactes."

Dans ce roman Neal Stephenson présente une méthode de chiffrement appelée *Pontifex*. Elle a été inventée, sous le nom de *Solitaire*, par le cryptographe Bruce Schneier pour les besoins du livre. Une annexe en fin d'ouvrage présente en détail cette méthode.

Jean D'AILLON - *La conjecture de Fermat* (2014).

"Octobre 1643. Alors que se prépare le congrès de Münster qui décidera du partage de l'Europe et des conditions de la fin de la guerre de Trente Ans, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, le comte de Brienne, est en émoi. Quelqu'un intercepte les dépêches codées qu'il envoie à ses ambassadeurs. Y a-t-il un traître au sein du bureau du Chiffre ? Une fois de plus, le cardinal Mazarin va demander à Louis Fronsac d'enquêter. Pour qui travaille l'ancienne espionne de Richelieu surnommée la Belle Gueuse ? Quel est le rôle du comte d'Avaux, diplomate, surintendant des finances et négociateur du futur traité de Westphalie ? Quant au magistrat toulousain Pierre de Fermat, sera-t-il capable de fournir un code inviolable au chef du bureau du Chiffre ? Dans cette aventure où il paraît n'y avoir que des traîtres et des faux-semblants, Louis Fronsac va devoir redoubler de finesse s'il veut sauver le congrès de Münster...".

Ari JUELS - *Tetraktys* (2009).

Bien que ce roman n'ait pas été traduit en français, nous avons choisi de l'inclure dans notre liste car son auteur n'est rien d'autre qu'un professionnel de la cryptographie :

*"Imagine for a moment what his novels would read like if Dan Brown got his facts correct. The challenge Brown and similar authors face is to write a novel that is both compelling and faithful to the facts. In Tetraktys, author Ari Juels is able to weave an interesting and readable story, and stay faithful to the facts. While Brown seemingly lacks the scientific and academic background needed to write such fiction, Juels has a Ph.D. in computer science from Berkeley and is currently the Chief Scientist and director at RSA Laboratories, the research division of RSA Security."*

*"The book, which might be the world's first cryptographic thriller, tells the story of Ambrose Jerusalem, a gifted computer security expert, still haunted by his father's death, a few months shy of his doctorate, who has a beautiful and loving girlfriend, and a bright future ahead of him. This is until the government gets involved and Jerusalem's plans are put on hold when the NSA asks him to join them to track down a strange and disturbing series of computer breaches."*

*"As to the storyline, the NSA is trying to recruit Ambrose as they feel that the terrorists, who form a secret cult of followers of Pythagoras have broken the RSA public-key algorithm. Breaking RSA is something that is not expected for many decades, but if a revolution in factoring numbers were to occur sooner, RSA's demise could happen that much quicker. And if*

*RSA was indeed broken by the antagonists, it would undermine the security of nearly every government and financial institution worldwide and create utter anarchy."*

## **Pour les jeunes**

Blue BALLIETT, *L'énigme Vermeer* (2006).

"Un tableau de Vermeer d'une valeur inestimable a été volé ! Cet acte provoque un scandale international parmi les plus grands experts en histoire de l'art. Face au curieux enchaînement des événements Petra et Calder, bientôt douze ans, mènent l'enquête. Des lettres anonymes, des messages codés, une vieille dame peu commode, un livre excentrique, une institutrice hors du commun et quelques bonbons bleus les aideront à assembler les pièces d'un véritable puzzle et à résoudre peut-être l'énigme Vermeer...".

Rafael ABALOS - *Grimpow, L'élus des templiers* (2006).

"En cet hiver de 1313, sur une route enneigée des Alpes, Grimpow, petit bandit des grands chemins, découvre un cadavre. Aux côtés du mort, deux dagues aux manches incrustés de pierres précieuses, quelques pièces d'argent, une mystérieuse amulette, un sceau en or et un bout de parchemin avec des signes cabalistiques. Dans la main de Grimpow, l'amulette dégage une étrange chaleur et les signes sur le parchemin se révèlent à lui : "L'ombre et la lumière sont dans le ciel. Aidor Bilbicum. Strasbourg", lit-il, stupéfait, alors qu'il n'a jamais su lire. À cet instant, le cadavre disparaît comme par enchantement. Perdu et effrayé, Grimpow n'a qu'une certitude : il a été élu. Et l'amulette et le parchemin viennent de transformer sa vie en destin. Un monde d'inscriptions codées et de cartes énigmatiques, de jeux de mots et de cryptogrammes. Un chemin invisible qui prend sens à mesure que Grimpow s'approche du plus grand secret du Moyen Age : celui que détiennent les Templiers."

## **Filmographie**

Tout comme en littérature, la cryptographie et la cryptanalyse apparaissent régulièrement sur le grand écran. Malheureusement, les scénaristes sont souvent bien moins inspirés que les romanciers. Rares sont les films où la cryptologie occupe une place centrale et, lorsque c'est le cas, la méconnaissance des auteurs nuit gravement à la qualité de l'œuvre.

*BREAKING THE CODE*, téléfilm dirigé par Herbert Wise (1996, 75 min.).

Adaptation pour la télévision de la pièce de théâtre éponyme d'Hugh Whitemore<sup>6</sup>. Nous y découvrons quelques moments clés de la vie d'Alan Turing, le génial mathématicien de Cambridge. Le téléfilm s'intéresse beaucoup plus à la psychologie du héros et aux problèmes causés par son homosexualité plutôt qu'à sa contribution à la cryptanalyse. Elle nous offre un portrait particulièrement humain du personnage. Il ne s'agit pas d'un documentaire. Mais, si les scènes et les dialogues sont inventés, ils offrent une excellente perception des événements<sup>7</sup>. Soulignons la performance de Sir Derek Jacobi, le grand acteur shakespearien.

---

<sup>6</sup> Hugh WHITEMORE, *Breaking the Code, Based on the Book Alan Turing: The Enigma by Andrew Hodges*, Londres, Samuel French, 2010.

<sup>7</sup> Comment ne pas être outragé par le sort réservé aux homosexuels, à une époque où cette inclination était considérée comme un crime. Rappelons qu'Alan Turing s'est vu offrir le choix entre la prison ou un traitement hormonal équivalant à une castration chimique...

*THE IMITATION GAME*, film dirigé par Morten Tyldum (2014, 114 min.).

Il s'agit de la version hollywoodienne du film précédent. Le film est plaisant et le décryptement d'*Enigma* y occupe une place bien plus importante ; ce qui ravira bien entendu les amateurs de cryptologie. Malheureusement le film souffre de bien trop de défauts. Pour commencer, Alan Turing y apparaît comme un second *Sherlock*. Ensuite, le scénariste a pris d'énormes libertés avec les faits historiques, la description des événements et la personnalité des différents protagonistes. S'il n'est pas possible d'élever *The Imitation Game* au même rang que *Breaking the Code*, nous ne pouvons même pas le considérer comme une biographie romancée d'Alan Turing. Cela pourrait surprendre puisque nous possédons d'excellentes biographies du génie cantabrigien<sup>8</sup>. L'explication est pourtant simple. Hugh Whitemore, l'auteur de la pièce de théâtre *Breaking the Code*, raconte l'anecdote suivante :

"Finally, as an epilogue, let me tell you what happened when the play was in Washington, at the Kennedy Center. It had been a great success. Leonard Bernstein had prostrated himself in homage before Derek Jacobi. I was in my hotel room, enjoying a brief moment of triumph. The phone rang. It was a leading Hollywood producer. "Your play is a masterpiece," he said, "get on a plane and we'll talk about making it into a motion picture." And he named a colossal sum as a potential fee. Riches, at last, seemed to beckon. "Just two things," he said. "What's that?" I asked. "I don't want this guy to be a faggot and for God's sake cut out all the mathematics."<sup>9</sup>

*The Imitation Game* a réussi ce tour de force...

*ENIGMA*, film dirigé par Michael Apted (2001, 119 min.).

Adaptation du roman éponyme de Robert Harris que nous avons déjà mentionné. Tom Jericho, le meilleur mathématicien de Bletchley, doit décrypter la nouvelle version du code *Enigma* qui est utilisée par la *Kriegsmarine*. Une course contre la montre s'engage car un important convoi provenant des États-Unis risque de devenir la proie des sous-marins allemands. Alan Turing sert naturellement de modèle au personnage principal de cette aventure. Mais, comme l'auteur de roman a intelligemment choisi de renommer son héros, il lui est possible de manipuler l'histoire sans provoquer la ire des spécialistes. Si l'on s'intéresse aux activités des cryptanalystes anglais *Enigma* est un film largement supérieur à *The Imitation Game*.

*WINDTALKERS* - Les messagers du vent, film dirigé par John Woo (2002, 134/154 min.).

Pendant la guerre du Pacifique, les Américains ont utilisé des indiens Navajos sur le champ de bataille. En effet, dans le feu de l'action, l'utilisation d'une langue inconnue de l'adversaire était bien plus rapide et fiable que les méthodes de chiffrement précédemment utilisées par l'armée. Il fallait bien entendu que les Japonais ignorent tout du langage employé par les codeurs. Ainsi, le radio-codeur navajo se voit attribuer un grade de capitaine, mais aussi de l'éliminer si nécessaire afin d'éviter que le "code" ne tombe aux mains de l'ennemi.

Le sujet est intéressant, car peu traité, mais le film de John Woo n'est malheureusement pas à recommander. Il s'attarde sur les relations tourmentées de ses héros plutôt qu'à présenter le rôle majeur joué par les indiens dans le second conflit mondial. Ensuite, une part importante de l'intrigue repose sur le fait que le codeur navajo ne connaît pas la véritable mission de son

---

<sup>8</sup> Andrew HODGES, *Alan Turing: The Enigma*, Londres, Random House, 2014 ; Andrew Hodges, *Alan Turing ou l'énigme de l'intelligence*, Paris, Michel Lafont, 2015. Attention, l'édition Payot de 2014 est une version abrégée du texte anglais... à éviter.

<sup>9</sup> Neils Bohr Archive.

"ange gardien". Pure licence du scénariste. Dans le fait, les autorités militaires n'ont jamais ordonné l'exécution de Navajos si un risque de capture se présentait.

*THE THOMAS BEALE CIPHER*, court métrage d'Andrew Allen (2010, 10 min.).

Court-métrage d'animation qui a pour cadre l'énigmatique chiffre de Beale qui nargue cryptanalystes et chercheurs de trésors depuis plus d'un siècle<sup>10</sup>. Si l'intrigue est plutôt rudimentaire, le professeur White à la recherche du célèbre magot tente d'échapper à un groupe de poursuivants, l'originalité artistique de l'œuvre est à souligner. Notons que le film contient seize messages chiffrés destinés à exercer la sagacité du spectateur. Si huit d'entre-eux sont simples, six utilisent un système de chiffrement plus élaboré et deux sont particulièrement difficiles.

*ZODIAC*, film de David Fincher (2007, 157/162 min.).

Thriller inspiré de faits réels. En 1969, un tueur commence à terroriser la Californie du Nord. Le criminel, auteur de cinq meurtres, deux tentatives d'homicides et d'un enlèvement, n'a jamais été attrapé. Il communiquait avec la presse à l'aide de courriers dont certains étaient chiffrés. Si quelques lettres ont été décryptées, d'autres gardent encore leur secret. S'inspirant du livre de Robert Graysmith, le film se concentre sur les détectives et les journalistes qui ont vécu ces tragiques événements<sup>11</sup>.

*SNEAKERS - Les Experts*, thriller réalisé par Phil Alden Robinson (1992, 126 min.).

L'intrigue des *Experts* ne se concentre pas uniquement sur l'existence d'un programme capable de décrypter n'importe quel chiffre, mais sur le contrôle de l'information et le pouvoir que procure un tel contrôle. Bien sûr, tout cela peut paraître évident en 2020, mais au début des années 1990, les pistes explorées par ce film apparaissent comme prophétiques.

*A CHRISTMAS STORY* - Une histoire de Noël, film réalisé par Bob Clark (1983, 94 min.)

L'intrigue, qui se passe dans les années 40. Ralphie, un jeune garçon de neuf ans, désire plus que tout autre cadeau une carabine, la *Red Ryder Carbine Action 200-shot Range Model air rifle*. Son entourage -mère, institutrice, Père Noël même- estime que ce jouet est bien trop dangereux. Comment notre garçon réussira-t-il à convaincre ses parents de lui offrir le présent tellement désiré ?

La cryptographie ne joue qu'un rôle mineur dans ce film. Notre héros est un aficionado du programme radio *Little Orphan Annie*<sup>12</sup>. Nous le voyons utiliser fébrilement le célèbre *decoder pin* afin de déchiffrer les messages secrets présents dans ces émissions radiophoniques. C'est peu... Mais, était-il possible de ne pas mentionner un film de Noël célébré par toute l'Amérique où un enfant de neuf ans s'écrie : "*Only one thing in the world could've dragged me away from the soft glow of electric sex gleaming in the window...*" !

## Sites internet

Enfin, mentionnons quelques sites internet consacrés à la cryptologie.

---

<sup>10</sup> [James B. WARD], *The Beale Papers, Containing Authentic Statements Regarding the Treasure Buried in 1819 and 1821, Near Bufords, in Bedford County, Virginia and Which Has Never Been Recovered*, Lynchburg, Virginian Book and Job Print, 1885.

<sup>11</sup> Robert GRAYSMITH, *Zodiac*, New York, St Martin's Press, 1986.

<sup>12</sup> Série dramatique radiophonique pour enfants diffusée entre 1930 et 1942. Ce programme était sponsorisé par la compagnie Ovaltine.



Commençons par le site de Frédéric Bayart. Clair et détaillé, il couvre de très nombreux aspects historiques comme techniques, du chiffre de César au chiffrement homomorphe et à la cryptographie quantique.

<http://www.bibmath.net/crypto/index.php>

*Cryptographica* de Didier Müller. Nous avons déjà mentionné ce personnage auteur d'une excellente introduction aux chiffres et à leurs décryptements. Le site est interactif. Il propose un vaste choix de codes permettant de chiffrer ou déchiffrer en ligne les messages proposés par le visiteur.

<http://www.apprendre-en-ligne.net/crypto/>

Un dernier site francophone<sup>13</sup> complète utilement le portail de Didier Müller. Il offre une série d'explications, de conseils et d'outils devant permettre de casser la plupart des chiffres classiques. Selon ses propres mots : "dCode est un site d'outil pour déchiffrer et décoder des messages, tricher aux jeux de lettres, résoudre des énigmes, des chasses au trésor etc."

<https://www.dcode.fr/about>

Les lecteurs qui désirent suivre l'actualité cryptologique devront nécessairement passer à l'anglais ou à l'allemand. Mentionnons l'excellent portail de Klaus Schmech.

<http://scienceblogs.de/klauisis-krypto-kolumne/>

Le site de la *National Security Agency*.

<https://www.nsa.gov/>

<https://www.nsa.gov/about/cryptologic-heritage/museum/>

Le *National Cryptologic Museum*.

[https://cryptologicfoundation.org/visit/museum/national\\_cryptologic\\_museum.html](https://cryptologicfoundation.org/visit/museum/national_cryptologic_museum.html)

Celui du musée virtuel de la cryptographie.

<https://www.cryptomuseum.com/>

Pour terminer, les personnes intéressées par la machine *Enigma* ainsi que par les autres machines de cryptage apprécieront le site belge, notons-le, de Dirk Rijmenants.

<http://users.telenet.be/d.rijmenants/index.htm>

Ces différents sites possèdent tous une page de liens qui devraient permettre aux lecteurs de continuer leurs recherches... Nous sommes conscients que nous aurions aussi pu présenter quelques bandes dessinées, des documentaires ou des jeux qui mettent en scène la cryptologie. Mais toutes les bonnes choses ont une fin, et celle-ci se termine ici !

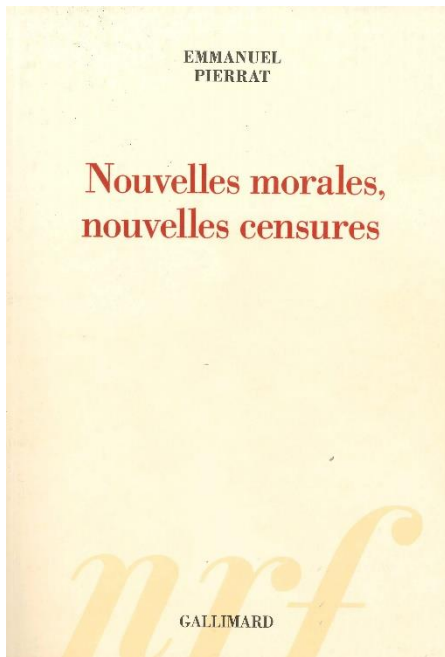
Sergio Boffa PhD

---

<sup>13</sup> Nous ne savons pas qui en est responsable.



## Compte-Rendu



Emmanuel PIERRAT, *Nouvelles morales, nouvelles censures*, Paris, Gallimard, 2018, 164 pages, ISBN 978-2-07-280178-5.

Le domaine de l'art est vaste et complexe. Plus qu'hier, les productions artistiques fusent de tous côtés. Moyen d'expression d'artistes établis ou en mal de reconnaissance, témoin des minorités ou d'un consensus général, l'art s'expose dans la rue, les musées, les médias et sur les réseaux sociaux. Il est le fer de lance de la liberté d'expression. À ce titre, il fait les frais des rapports parfois houleux qui caractérisent notre société moderne. Cependant, laissons là nos considérations et plongeons-nous dans le propos d'Emmanuel Pierrat, non sans avoir fait préalablement connaissance avec notre auteur.

### L'auteur

Emmanuel Pierrat est un avocat français (né en 1968), spécialisé dans le droit de la culture et de l'information. Après des études à Paris et à Louvain-la-Neuve en droit de la propriété industrielle, littéraire et artistique, il se spécialise dans le droit de la propriété intellectuelle. Il exerce aussi la fonction d'agent d'artistes.

Il fonde ou collabore avec plusieurs maisons d'édition et est lui-même auteur de nombreux ouvrages juridiques (en rapport avec le droit de l'édition), de romans de fiction, de traductions et d'essais (une partie de sa bibliographie est présentée en tête et en fin du livre qui nous occupe). À ses heures, il est acteur de théâtre et engagé en politique.

En 2018, il est élu secrétaire général du Musée Yves Saint Laurent Paris et président du PEN Club français, une association qui promeut la liberté d'expression, de création et défend les droits des artistes. Il apparaît régulièrement dans les médias français, notamment lorsqu'il défend Michel Houellebecq en 2002.

### Le livre

*Nouvelles morales, nouvelles censures* est un petit essai de 164 pages, divisé en 17 courts chapitres précédés d'un avant-propos. Édité chez Gallimard en 2018, il fait suite au *Livre noir de la censure*, publié en 2008 dans lequel Emmanuel Pierrat, entouré d'un collectif d'auteurs, militait déjà contre toutes les formes de la censure contemporaine. Il souhaite actualiser son propos en relevant des faits récents en France et dans le monde. Bien qu'une bonne partie des exemples et des législations intervenantes soient français, la réflexion n'en reste pas moins applicable à tous les pays où règne la libre expression.

Le lecteur fainéant, mais nous n'en connaissons aucun, pourrait se contenter de lire l'avant-propos et la conclusion (qui totalisent 4 pages), et il aurait déjà un bon aperçu des idées

défendues par l'auteur. Mais il se priverait d'exemples concrets qui permettent de saisir la difficulté et la subtilité du sujet abordé. Nous allons en relever quelques-uns.

Apportons d'abord quelque éclairage sur le sujet. La censure est communément définie comme l'acte de contrôler étroitement les organes d'information afin d'interdire les messages avant leur diffusion. Elle est généralement exercée par l'état sur les médias. Pour Emmanuel Pierrat, la censure c'est plus largement « toute mesure visant à limiter la liberté d'expression, que ce soit a priori ou une fois l'objet du litige entre les mains du public » et qui se manifeste de manière « administrative, économique, politique, judiciaire, religieuse, idéologique et même sociale ».<sup>1</sup>

### **Cachez ces auteurs et ces artistes que je ne saurais voir**

De nos jours, la différence entre l'artiste et son œuvre disparaît. On bannit une œuvre, non pas parce qu'elle manque de qualité, mais parce qu'on la juge en fonction du comportement immoral de son auteur. Et cela, sans tenir compte de la présomption d'innocence, de la culpabilité de l'artiste (qu'elle soit établie ou non), du fait que la peine ait été purgée et la dette payée. Sans tenir compte non plus du fait que l'artiste ait usé de son statut professionnel pour commettre ses méfaits (l'auteur cite ici l'affaire Weinstein), ou de la séparation totale entre sa vie artistique et sa vie privée immorale (par exemple le cas de Bertrand Cantat).

### **Cachez ces personnages immoraux**

L'exemple le plus parlant est l'opéra *Carmen* de Bizet, revisité en 2018 sur motif qu'il est « inconcevable qu'on applaudisse le meurtre d'une femme » (p.39). Cela sous-entend que les amateurs d'opéra n'applaudissent pas les prestations des artistes, mais bien la mort du personnage... Emmanuel Pierrat pointe les obligations faites aux personnages de fiction : il faut qu'ils soient des citoyens modèles (ainsi les portraits de personnalités, d'André Malraux à Lucky Luke, remaniés pour en ôter la cigarette). Évidemment, supprimer des modèles subversifs aura plus d'effet que de consacrer un budget à l'éducation à la santé...

Dans d'autres cas, le script est réécrit pour coller aux valeurs morales de notre époque. Réécrit à posteriori, comme *Carmen*, ou autocensuré par l'artiste qui intègre, consciemment ou non, les nouvelles morales de notre époque. À ce propos, Emmanuel Pierrat, qui travaille aussi comme relecteur, indique qu'un tiers des livres vendus en librairies ont vu leur texte original modifié sur conseil d'un juriste pour éviter à l'auteur et à l'éditeur des poursuites judiciaires.<sup>2</sup>

### **Cachez ces mots**

Dans ces réécritures, qu'en est-il du respect de l'esprit original de l'œuvre et du respect de la volonté de l'artiste ? Peut-on tout réécrire ? Doit-on rééditer les œuvres littéraires en supprimant tous les mots à connotation immorale ? L'auteur cite notamment le cas du mot « nègre ». Aujourd'hui, l'utilisation de celui-ci n'est plus de mise ; c'est un mot péjoratif, voire

---

<sup>1</sup> *Le Livre noir de la censure* in Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2008, n° 4, p. 100. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0100-004>>.

<sup>2</sup> *Entrez sans frapper* [émission radio]. Animée par Jérôme Colin. Diffusée le 17/12/2018. RTBF.

injurieux et raciste. Des substituts littéraires sont possibles, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres domaines (en pâtisserie, on parlera de « meringues au chocolat » et non plus de « tête de nègre » (p. 48)). Mais lorsque le mot apparaît dans la littérature ancienne, dans un contexte d'époque ou dans des œuvres modernes qui mettent en valeur la richesse d'une culture particulière (comme *Petit contes nègres pour les enfants des blancs* de Blaise Cendrars), faut-il alors s'en alarmer et le censurer ? D'autre part, l'éradication du mot au sein de nos bibliothèques ne sera jamais un frein au racisme. « Superficielle, la censure ne masque que les problèmes là où l'éducation s'évertue à les endiguer en profondeur, dès la racine » (p.50).

### **Cachez ce passé dont je ne veux plus me souvenir**

L'œuvre censurée, ou réécrite, perd également son rôle de témoin du passé, parfois peu glorieux. Ce rôle, c'est celui de perpétuer le souvenir de ce que fut notre histoire. En effet, « quelle sera la mémoire d'une société qui ne saura rien des errements de son passé ? » (p.61). Emmanuel Pierrat prend un exemple : en 2014, le collectionneur juif Philippe Zoummeroff met en vente une partie des documents qu'il a rassemblés tout au long de sa vie pour documenter et dénoncer la Shoah. Dans le lot figure un exemplaire de *Mein Kampf*. Le livre est retiré de la vente suite à la plainte formulée par le Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme. Cette réaction laisse le collectionneur stupéfait. Il commente : « Pour dénoncer, il faut regarder l'histoire en face et ne pas en cacher la part la plus sombre ou la plus ignoble. » (p. 58).

Dans le même ordre d'idée, un projet de réédition officielle des pamphlets antisémites de Céline est interrompu pour des raisons similaires. La réédition scientifique aurait permis d'accompagner les textes d'un appareil critique complet et respectueux de la Shoah. Sachant que Céline tombera dans le domaine public en 2032 et pourra être reproduit par tout un chacun, ce projet avait vocation pédagogique. Ne pas publier sous prétexte que l'apparat critique ne sera pas lu ou pas compris par le citoyen lambda<sup>3</sup>, c'est présumer de la bêtise de nos concitoyens. C'est en tout cas ne pas leur laisser le bénéfice du doute, un peu comme si on ne respectait pas la présomption d'innocence. C'est aussi priver le camp du « Bien » d'une arme contre l'antisémitisme, sachant que lesdits pamphlets circulent de toute façon sous le manteau de ceux qui les affectionnent.

Si nous vidons nos bibliothèques des livres jugés immoraux et les musées des œuvres colonialistes, racistes, misogynes, etc., quel regard critique les historiens du futur porteront-ils sur notre époque ?

### **Cachez ces seins qui jaillissent des œuvres d'art**

Pour plaire au plus grand nombre, dont des pays tels que l'Arabie saoudite, et étendre son marché, Facebook censure de la même manière le tableau *L'origine du monde*, la Vénus de Willendorf (une statuette paléolithique) ou des pages informatives sur le cancer du sein et la palpation mammaire. La nudité reste un sujet sensible, de même que la mort. En témoigne

---

<sup>3</sup> Point de vue défendu par Serge Klarsfeld dans *La grande table* [émission radio]. Animée par Olivia Gesbert. Diffusée le 08/01/2018. France Culture.

l'interdiction faite en 2009 à l'encontre de l'exposition d'anatomie *Our body, à corps ouvert* qui exposait de vrais corps morts dans un but pédagogique<sup>4</sup>.

### **Cachez la couleur de l'auteur**

Le monde de l'art et de la culture est touché de plein fouet par ces attaques. Et la légitimité des artistes est remise en question. Le public veut consommer de l'art éthique, produit uniquement par des artistes aux mœurs irréprochables. De plus, ceux-ci doivent être légitimes dans leur propos : ils ne pourraient donc parler que de ce qu'ils connaissent sous prétexte que l'appropriation culturelle n'est pas défendable. Du coup, un cinéaste blanc tournant un film sur l'esclavage, un hétérosexuel jouant le rôle d'un gay, un valide celui d'une personne handicapée, etc., toutes ces œuvres sont dénigrées alors que leur intention est louable.

De même, des œuvres qui mettent en valeur une culture minoritaire reçoivent une salve de critiques de ceux-là même qu'ils incarnent. Ainsi le blackface (le fait pour un blanc de se grimer en noir) reproduit sur une affiche de 2017. L'artiste, réunionnaise et métisse, illustre des « personnages de fiction » (p.64) tout droit sortis de son imaginaire pictural poétique et tropical. À mille lieues donc de la caricature raciste de mauvais goût.

### **Montrez-moi ces nouveaux censeurs**

L'essentiel de la censure d'aujourd'hui n'est pas pratiquée à l'initiative de l'État. Emmanuel Pierrat parle bien sur ici de la situation en France, et dans les quelques pays du monde qui reconnaissent la liberté d'expression comme un droit (une vingtaine seulement !). L'État se contente de légiférer sur quelques points sans réelle réflexion approfondie. L'auteur décrit le gouvernement comme « perdu »<sup>5</sup>.

Du domaine public, la censure est passée aux mains des privés, avec ses acteurs et ses sanctions, qui sont la plupart du temps économiques. Les nouveaux censeurs sont des associations respectables -progressistes ou conservatrices-, des ligues de vertus, parfois les vitrines de mouvements extrémistes, ou de simples citoyens. Avec l'usage répandu des réseaux sociaux et le relais qu'en fait la presse, la censure prend une forme et une ampleur inédites. L'appel à la censure reflète l'opinion d'un groupe face à une injustice qui lui est faite ou qu'il vit comme telle. Majoritairement, il n'y a pas de distinction entre ce ressenti et le légalement condamnable. Ce groupe a le droit d'exprimer son mécontentement ou sa réprobation vis-à-vis d'une œuvre. Mais la censure est un acte totalitaire qui ne devrait pas avoir lieu d'être. D'abord car nous devons mesurer la chance de vivre dans un pays qui inscrit la liberté d'expression dans sa constitution. Cette liberté est attaquée et connaît beaucoup d'entorses. Elle doit donc être préservée et défendue, même si cela consiste, par exemple, à publier des textes dont nous n'approuvons pas le contenu (tant qu'ils ne tombent pas sous le coup de la loi). D'autre part, la censure se trompe de sujet et vise régulièrement l'auteur, et non l'œuvre. À travers les réseaux sociaux, la présomption d'innocence est bafouée. Le procès est dressé par l'opinion publique avant qu'un jury n'ait rendu son verdict. Menaces, intimidations, pétitions, appel au boycott,

---

<sup>4</sup> En Belgique, l'exposition *Körperwelten* qui s'est tenue aux Caves de Cureghem en 2001 avait attiré un demi-million de visiteurs. Elle avait été reproposée au public avec le même succès en 2008.

<sup>5</sup> *La grande table* [émission radio]. Animée par Olivia Gesbert. Diffusée le 23/10/2018. France Culture.

pressions multiples... sont couramment utilisés, qu'il y ait ou non procès, et quel que soit le verdict. Enfin, la censure n'est pas une position tenable car c'est une solution facile qui rend la réflexion inutile, mais qui ne résout pas les problèmes et ne rend pas le citoyen plus intelligent.

Le domaine de l'art est une cible de choix pour la censure. L'art est le reflet de notre société. Il projette une vision artistique de nos peurs, nos combats, nos problèmes ... En bref : de nos principaux enjeux sociétaux. Dans la recherche d'une société idéale à nos yeux, notion qui diffère selon chacun, nous en attaquons la représentation au lieu de combattre les vrais problèmes. C'est comme celui qui brise son miroir parce qu'il se trouve laid, cela ne changera rien à sa laideur. D'autre part, l'art est un domaine qu'il n'est pas toujours aisé d'appréhender, de comprendre, et le public qui juge le fait souvent au premier coup d'œil.

### **Et maintenant ?**

Il faut argumenter et non faire valoir un droit de véto ou une interdiction totale. En un mot, Emmanuel Pierrat défend l'éducation et l'intelligence de la réflexion face aux solutions faciles et aux radicalismes de tout bord. Il condamne la pensée réduite et réductrice, et incite à une vraie réflexion tant du citoyen que du monde politique. « L'amour de la culture et le respect de l'humanité méritent de savoir manier la subtilité et la nuance, qui sont le propre de l'intelligence. » (p. 68). Cette conciliation d'intérêts parfois conflictuels, est un exercice perpétuel. En effet, « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »<sup>6</sup>

Ce livre est plein de phrases inspirantes, dont nous vous avons partagé certaines. Il touche de nombreux domaines et aborde, par des faits concrets et d'actualité récente, l'exercice délicat du jugement. Nous n'avons pas affaire ici à un manuel pour distinguer à coup sûr le bon grain de l'ivraie. L'auteur nourrit notre réflexion en nous *faisant partager la sienne*. À nous de nous questionner sur la façon de résoudre les conflits d'opinion et d'apaiser les tensions. Concilier la liberté d'expression, le vivre ensemble et le respect des minorités est difficile, mais pas impossible. Emmanuel Pierrat cite quelques initiatives plus ou moins créatives et intelligentes, au succès parfois mitigé, mais toujours évocatrices des tensions subsistantes. Par exemple le Musée du Quai Branly qui, dans une exposition intitulée *Peintures des lointains* (p. 47), appose sous chaque œuvre une notice reprenant le titre ancien dans son contexte colonialiste et le nouveau, politiquement correct.

Stéphanie Vanosbeeck

---

<sup>6</sup> *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789*. En ligne : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr). En Belgique, l'article 19 de la Constitution est similaire : « La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sont garanties, sauf la répression des délits commis à l'occasion de l'usage de ces libertés. » En ligne : [http://senate.be/www/?Mival=/index\\_senate&MENUID=22000&LANG=fr](http://senate.be/www/?Mival=/index_senate&MENUID=22000&LANG=fr).



## Acquisitions de la Bibliothèque du Musée entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2019

Cette liste reprend l'ensemble des nouvelles acquisitions par achat ou par don sauf si le don constitue un doublon de nos collections. Si l'un de ces ouvrages vous intéresse, n'hésitez pas à venir le consulter pendant les heures d'ouverture de la Bibliothèque du Musée.

- BACHRACH Bernard S., BACHRACH David S., LEESE Michael. *Deeds of the Bishops of Cambrai, Translation and Commentary*. Londres, Routledge, 2018 ; un vol. 24 cm, 255 p.
- BRASSEUR Philippe. *Eurêk'Art ! Le livre-jeu du regard*. Paris, Palette, 2016 ; un vol. 29 cm, n. p., ill. en coul.
- COCKSHAW Pierre, VAN DEN BERGEN-PANTENS Christiane, éd. *Les Chroniques de Hainaut, ou les ambitions d'un prince bourguignon*. Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert I<sup>er</sup>, 2000 ; un vol. 29 cm, 288 p., ill. en noir et en coul.
- CREEMERS Guido, éd. *100 Key Pieces, One Hundred Stories*. Tongeren, Gallo-Romeins Museum, 2016 ; un vol. 32 cm, 262 p., ill. en coul.
- DE CRÉCY Marie-Claude, PARUSSA Gabriella, HÉRICHE PRADEAU Sandrine. *Jean Wauquelin, de Mons à la cour de Bourgogne*. Turnhout, Brepols, 2006 ; un vol. 24 cm, 318 p., ill. (Burgundica ; 11).
- DEPEYROT GEORGES. *Le numéraire mérovingien : l'âge de l'or, I. Introduction*. Wetteren, Moneta, 1998 ; un vol. 30 cm, 199 p., ill. (Moneta ; 10).
- DEPEYROT Georges. *Le numéraire mérovingien : l'âge de l'or, II. Les ateliers septentrionaux : Allemagne, Pays-Bas, Suisse, Italie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardennes, Lorraine, Alsace, Haute-Normandie, Ile-de-France, Franche-Comté, Bretagne, Basse-Normandie*. Wetteren, Moneta, 1998 ; un vol. 30 cm, 200 p., 55 p., 4 pl., ill. (Moneta ; 11).
- DEPEYROT Georges. *Le numéraire mérovingien : l'âge de l'or, III. Les ateliers centraux : Pays-de-la-Loire, Centre, Bourgogne, Poitou-Charentes, Auvergne, Rhône-Alpes*. Wetteren, Moneta, 1998 ; un vol. 30 cm, 203 p., 67 p., 4 pl., ill. (Moneta ; 13).
- DORIGNY Marcel, KLEIN François, PEYROULOU Jean-Pierre, et al. *Grand Atlas des empires coloniaux : premières colonisations, empires coloniaux, décolonisations XV<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècles*. Paris, Autrement, 2015 ; un vol. 28 cm, 287 p., ill. en coul. (Atlas, Mémoires).
- DUPRAT Annie. *Images et histoire, outils et méthodes d'analyse des documents iconographiques*. Paris, Belin, 2007 ; un vol. 24 cm, 223 p., ill. en coul.
- FABRE Daniel. *Carnaval ou la fête à l'envers*. Paris, Découvertes Gallimard, 2007 ; un vol. 18 cm, 160 p., ill. en coul. (Culture et société ; 135).
- FAGNY Eric, HASCOËT Joël, coll. *Les masques feuillus : les enquêtes de Gerrie Landen*. Bruxelles, Le scalde, 2018 ; un vol. 21 cm, 610 p., ill.
- FELDMAN Marc. *Des clefs et des hommes*. Paris, Massin, 2000 ; un vol. 32 cm, 125 p., ill. en coul.
- FERMENT Claude. *Les statuettes d'ivoire en Europe du Moyen Age au XIX<sup>e</sup> siècle*. Liège, Éditions du Perron, 2000 ; un vol. 22 cm, 239 p., ill. en coul.

- FOMENKO Anatoly T. *History : Fiction or Science ? Chronology 1 and 2*. Londres, Delamere Publishing, 2006 ; deux vol. 24 cm, pag. mult.
- GALAND Alexandre, ed. *The Flemish Primitives VI : the Bernard Van Orley Group. Catalogue of Early Netherlandish Painting in the Royal Museums of Fine Arts of Belgium*. Bruxelles, Musées royaux des Beaux-arts de Belgique, 2013 ; un vol. 31 cm, 446 p., ill. en coul.
- GOLDBERG Eric J. *Struggle for Empire : Kingship and Conflict under Louis the German, 817-876*. Londres, Cornell University Press, 2006 ; un vol. 24 cm, 388 p., ill.
- GOUGUENHEIM Sylvain. *Le Moyen Âge en questions*. Paris, Tallandier, 2012 ; un vol. 18 cm, 407 p. (Texte).
- GUERREAU Alain. *L'avenir d'un passé incertain : quelle histoire du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle ?* Paris, Seuil, 2001 ; un vol. 21 cm, 342 p.
- HOLEMANS Herman. *Kadastergegevens : 1835 - 1985 : Brabantse wind- en watermolens : Moulins à vent et à eau du Brabant : cadastre 1835 – 1985*. Kinrooi, Studiekring Ons Molenheem, 1995 ; un vol. 30 cm, 77 p., ill.
- JAUMAIN Serge, éd. BOQUET Frédéric, DELIGNE Chloé, et al. *Bruxelles et la jonction Nord - Midi : histoire, architecture et mobilité urbaine : Brussel en de Noord - Zuidverbinding : geschiedenis, architectuur en stedelijke mobiliteit*. Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles, 2004 ; un vol. 30 cm, 222 p., ill. (Studia Bruxellae ; 3).
- KEMPF Damien, ed. *Paul the Deacon : Liber de episcopis Mettensibus*. Louvain, Peeters, 2013 ; un vol. 24 cm, 95 p. (Dallas medieval texts and translations ; 19).
- LANGLEY Andrew. *Vivre au Moyen Âge*. Paris, Gallimard, 2015 ; un vol. 30 cm, 72 p., ill. en coul. (Les yeux de la découverte ; 16).
- LAVEDAN Pierre. *Représentation des villes dans l'art du moyen âge*. Paris, Vanoest, 1954 ; un vol. 30 cm, 58 p., XL pl., ill. (Art médiéval).
- *Livre d'or de la Résistance belge*. Bruxelles, Commission de l'Historique de la Résistance, Leclercq, 1948 ; un vol. 33 cm, 429 p., ill.
- MARGUE Michel, PETTIAU Hérold, édés. *La Lotharingie en question : identités, oppositions, intégration. Actes des 14<sup>es</sup> Journées Lotharingiennes : Lotharingische Identitäten im Spannungsfeld : zwischen integrativen und partikularen Kräften*. Luxembourg, Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, 2018 ; un vol. 24 cm, 551 p., ill.
- MARINUS Albert. *Le folklore belge, tome II*. Bruxelles, Les éditions historiques, 1938 ; un vol. 30 cm, 323 p., ill.
- MARTIN-FUGIER Anne. *La vie d'artiste au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Éditions Louis Audibert, 2007 ; un vol. 24 cm, 471 p., ill. en coul.
- *Mémoires ittroises : à la rencontre du passé de Ittre, Virginal Fauquez, Haut-Ittre, Huleu, Samme, Le Bilot. Sans oublier ses trains et trams*. Ittre, Centre de loisirs et d'information, 1995 ; un vol. 21 cm, 132 p., ill.
- NIEUWENHUISEN Kees. *De slag bij Vlaardingem 1018, strijd om het graafschap Holland*. Utrecht, Uitgeverij Omniboek, 2018 ; un vol. 23 cm, 256 p., ill.
- NITHARD, LAUER Philippe, GLANSDORFF Sophie, édés. *Histoire des fils de Louis le Pieux*. Paris, Les belles lettres, 2012 ; un vol. 20 cm, 167 p. (Les classiques de l'histoire au Moyen âge ; 51).

- PAUL Florence. *Ronde Amandine*. Louvain-la-Neuve, Academia - L'Harmattan, 2018 ; un vol. 22 cm, 122 p.
- PIERRAT Emmanuel. *Nouvelles morales, nouvelles censures*. Paris, Gallimard, 2018 ; un vol. 21 cm, 164 p.
- RUTTE Reinout, VANNIEUWENHUYZE Bram. *Stedenatlas Jacob van Deventer*. Tielt, Thoth, Lannoo, 2018 ; un vol. 36 cm, 536 p., ill. en coul.
- SANTINELLI-FOLTZ Emmanuelle. *Des femmes éplorées ? Les veuves dans la société aristocratique du haut Moyen Âge*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2003 ; un vol. 24 cm, 414 p.
- SCHIESSER Philippe. *Monnaies et circulation monétaire mérovingiennes (vers 670 - vers 750) : les monnayages d'argent de Touraine*. Paris, Société d'Études Numismatiques et Archéologiques, 2017 ; un vol. 30 cm, 235 p., ill. en coul. (Recherches et Travaux de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques ; 7).
- *Société anonyme des verreries de Fauquez, Les-Virginal (Belgique) : catalogue*. S. n., 1938 ; un vol. 17 cm, n. p., ill.
- TOUSSAINT Jacques, GRÉGOIRE Christiane. *Objets de vertu : boîtes à tabac, boîtes à mouches, boîtes à musique*. Namur, Musée des Arts Anciens du Namurois, 2011 ; un vol. 30 cm, 104 p. ill. en coul.

Stéphanie Vanosbeeck

## **Agenda des prochaines activités du Musée**

### **Samedi 6 et dimanche 7 avril : Parcours d'artistes *Art en Chemin***

Ce premier week-end d'avril se déroule la 11<sup>e</sup> édition du parcours d'artistes *Art en Chemin*, organisé par le Centre Culturel de Nivelles. Comme à son habitude, le Musée constitue l'une des étapes de cette balade artistique et accueillie, cette année, des œuvres de sculpture et de peinture.

Horaires :

Le samedi 6, de 14h00 à 18h00 ; le dimanche 7, de 10h00 à 18h00.

Entrée gratuite.

### **Du 14 mai au 16 juin : Exposition *Hommage à Georges Aglane***

Cette année, le Musée rend hommage à Georges Aglane, disparu il y a 25 ans, en lui consacrant une exposition temporaire. À travers de nombreuses œuvres inédites, nous proposons au public de venir découvrir ou redécouvrir les multiples facettes de cet artiste nivellois.

Horaires :

Du mardi au vendredi ainsi que les dimanches 19/5, 2/6 et 16/6, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Entrée gratuite.

### **Du 2 au 26 septembre : Exposition *Nivelles, de la libération à la reconstruction***

Dans le cadre des commémorations du 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Nivelles, le Musée vous propose de venir découvrir, à travers une exposition d'œuvres d'art, de photos et de documents, comment Nivelles, meurtrie par le bombardement de 1940, se releva doucement et entreprit la reconstruction de son centre-ville.

Horaires :

Du mardi au vendredi ainsi que les dimanches 1<sup>er</sup> et 15/9, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Ouverture exceptionnelle les 7 et 8 /9 à l'occasion des Journées du Patrimoine en Wallonie (voir ci-dessous).

Entrée gratuite.

### **Samedi 7 et dimanche 8 septembre : 31<sup>e</sup> Journées du Patrimoine en Wallonie**

À l'occasion des 31<sup>e</sup> Journées du Patrimoine en Wallonie, le Musée communal ouvrira ses portes au public. L'exposition consacrée à la reconstruction de la ville après la Seconde Guerre Mondiale sera accessible les deux jours.

Horaires :

Ouvert de 10h00 à 17h00.

Entrée gratuite.

